



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>

~~HC~~

~~C~~

-FR-8



Zugyá

BIBLIOTHÈQUE

"Les Petites"

S J

60 = CHANTILLY



MERCURE

CALANT

DEDIE' A MONSEIGNEUR

LE DAVPHIN.

FEVRIER 1681.



A PARIS.

AV PALAIS.

ON donnera toujours un Volume
nouveau du Mercure Galant le
premier jour de chaque Mois, & on
le vendra, aussi bien que l'Extraor-
dinaire, Trente sols relié en Veau,
& Vingt-cinq sols en Parchemin.

A P A R I S,

Chez G. DE LUYNE, au Palais, dans la
Salle des Merciers, à la Justice.

Chez C. BLAGEART, Rue S. Jacques,
à l'entrée de la Rue du Plâtre,
Et en la Boutique Court-Neuve du Palais,
A U D A U P H I N.

Et T. GIRARD, au Palais, dans la Grande
Salle, à l'Envie.

M. D. C. LXXXI.

AVEC PRIVILEGE DU ROI.

T A B L E.

Madame la Marquise de Clerambault
Dame d'Honneur de Madame en la
place de Madame la Maréchale du
Plessis, 76

Honneurs funebres rendus à cette Ma-
réchale, 77

Réjouissances faites à Grenoble après le
Serment presté par M. de Vrieh
pour la Charge de Premier Président
du Parlement de la mesme Ville, 79

Plaidoier pour M. Baudry du Buc, pré-
tendu Religieux Cordelier, 87

Histoire, 89

Métamorphose d'Alcestrion en Coq, 107

Ordre de la Jarretiere donné à M. le
Prince Palatin, avec l'origine de cet
Ordre, & les raisons pour lesquelles
l'Empire est devenu électif, 111

Divertissement donné gratuitement au
Public chez M. Malo, 131

Etablissement du Droit François à
Caën, 167

Billet composé de plusieurs Mots à la
mode, 175

Mort de Madame de Gordes, 179

T A B L E.

Mort de Madame de Tonné-Charant,

181

Mort de M. Brigulier Avocat du Roy

au Chastelet,

182

Mort de Mademoiselle Parfait,

183

Accouchement de Madame la Duchesse

de Foix,

183

Réponse à l'Histoire du Cœur, intitulée

Histoire de mes Conquêtes,

184

Plusieurs Opéra de Venise, avec la Des-

cription de la Maison de Piazzola,

appartenante à M. de Contarini Pro-

curateur de S. Marc,

183

Madrigal,

251

Epigramme,

252

Plusieurs Conversions,

253

Ce qui s'est passé à Paris pendant le

Cardinal,

261

Divertissemens de S. Germain pendant

le Carnaval, avec les noms de ceux

qui ont esté des Mascarades, & la

description de leurs Habits,

277

Mariage de M. le Duc de Lude,

300

Frégates bâties à Versailles sur un nou-

veau dessein,

302

T A B L E.

<i>Lettre de M. de Belmont touchant l'Escarboucle,</i>	305
<i>Explication en Vers de la premiere Enigme du Mois passé,</i>	313
<i>Noms de ceux qui en ont trouvé le Mor,</i>	314
<i>Explication en Vers de la seconde Enigme,</i>	312
<i>Noms de ceux qui en ont trouvé le vray sens,</i>	319
<i>Enigme,</i>	320
<i>Autre Enigme,</i>	322
<i>Enigme en figure,</i>	323
<i>Mort de M. Nau, Conseiller en la Troisième des Enquestes,</i>	324
<i>Mort du Pere Gonet,</i>	324
<i>Mort de M. de Césan,</i>	326
<i>Majorité des Gardes donnée à M. d'Aragnan,</i>	330
<i>Gouvernement de Cambray donné à M. de Montbron,</i>	330
<i>Lieutenance Colonelle des Gardes donnée à M. de Rubantel,</i>	331
<i>Gouvernement de Fblonville donné à M. Despaigne,</i>	333

T A B L E.

<i>Voyage de Monseigneur le Dauphin & de Madame la Dauphine à Paris, avec le Régat qui leur a esté donné chez M. Malo,</i>	334
<i>Abbaye donnée à M. Picot,</i>	335
<i>Benefices donnez par Monsieur,</i>	336
<i>M. le Chevalier des Gouttes fait ses Vœux dans le Temple,</i>	337
<i>Prédicateurs nommez par le Roy pour prescher tour à tour le Carefme devant Leurs Majestez,</i>	338
<i>Loterie faite à S. Germain,</i>	339

Fin de la Table.

ON trouve toujours chaque mois
chez le S^r Blageart un nouveau
Journal de Medecine; & l'on y trouve
encore tous les autres Ouvrages de
M^r de Blegny, qui en est l'Autheur.

Avis pour placer les Figures.

L'Air qui commence par *Vous vous*
plaignez qu'Iris est trop severe,
doit regarder la page 46.

La Figure de la Comete & des trois
Oeufs, doit regarder la page 177.

L'Air qui commence par *Que je*
sens de rudes combats, doit regarder la
page 250.

La Figure où est écrit, *Vista del*
Jardin de la Casa del Campo, doit re-
garder la page 299.

L'Enigme en Figure doit regarder
la page 323.



MERCURE GALANT

FEVRIER 1681.

En n'ay point douté,
Madame, que la pein-
ture, quoy que tres-
informe, que je vous ay
faite de la derniere Action
du Roy, n'attirast de vous
l'admiration que vous me

Fevrier 1681. A

2 MÉRVEILLE

marquez. Elle est le sujet de mille loüanges qui retentissent dans tout le Royaume ; & ceux qui n'ont point de part aux avantages qu'en ont reçu les Interessez , ne montrent pas moins d'empressement à publier que rien n'approcha jamais de la grandeur d'ame de nostre auguste Monarque. Ainsi quand on songe à la perte volontaire de ce Procés que l'exacte rigueur de la Justice laïy eust fait gagner , il n'y a personne qui n'entre dans les sentimens de l'Authcur

GALANT. 3

du Madrigal que vous allez
voir, & qui ne dise avec luy,

DU Rhin impétueux avoir
dompté les flots,
Avoir soumis l'orgueil de la fiere
Allemagne,
A demander la Paix avoir réduit
l'Espagne,
Avoir du Monde entier assuré le
repos.
Grand Roy, tous ces Exploits seroient
plus d'un Héros
Mais avoir contre toy pris en main
la Balance,
Contre toy de ton Peuple avoir pris
la défense,
T'estra toy-mesme condamné,
Ces Exploits inconnus aux Héros
de l'Histoire,

A ij.

4 MERCURE

*Font bien voir que par tout tu trouves
la victoire,*

*Puis que mesme en perdant elle t'a
couronné.*

Combien de chefsd'œuvres nous verrions, s'il estoit une éloquence assez vive pour bien exprimer avec quelle sage prévoyance le Roy entreprend tout ce qu'il fait ! Le bien que produisent ses diverses Ordonnances, nous en montre assez l'utilité. Jevous ay parlé de la Déclaration qui enjoint aux Officiers de Justice de se transporter dans les

A

GALANT

Maisons des Malades de ^{la} Religion Prétendue Reformée, pour sçavoir d'eux s'ils ont dessein d'y mourir, & leur donner par ces sortes de visites une entière liberté d'expliquer leurs sentimens. Elle fut registrée le Jedy 23. de l'autre Mois, en l'Audience du Présidial de Niort, & deux jours apres il y eut occasion d'en tirer du fruit. Marie Mestayer, Femme de Louïs Vilain S^r de Grandmaison, dangereusement malade, estoit si fort obsédée de ses Ministres,

A iij

6 MERCURE

que quelque envie qu'elle rémoignast de s'éclaircir de beaucoup de doutes, elle ne pouvoit trouver moyen de faire appeller aucun Catholique. M^r de Fontmor Président & Lieutenant General de la Ville, se rendit chez cette Femme, en vertu de la Déclaration dont je viens de vous parler. Elle luy marqua la joye qu'elle avoit de ce que sa présence luy donnoit la liberté de satisfaire à ce que Dieu vouloit d'elle, & luy déclara devant M^r le Procureur du

GALANT. 7

Roy, que jamais elle n'avoit esté bien persuadée de la Religion qu'elle professoit. Alors ce Président prenant la parole, luy dit les choses du monde les plus touchantes, & employa des raisonnemens si forts pour luy faire connoître la vérité, qu'estant pleinement convaincue de ses erreurs, elle demanda à y renoncer. On fit venir aussitost le Pere Gardien des Capucins qui en reçut l'Abjuration, & qui luy donna les instructions dont elle eut besoin.

A. iij.

8 MERCURE

M^r de Fontmort ne la quita qu'après de grandes marques de liberalité qu'il laissa chez elle. Il les reïtera le lendemain par quantité de rafraîchissemens qu'il fit porter à cette Malade. Elle ne fut pas la seule qui abjura l'Herésie. Son Mary voulut suivre son exemple, & prit des Lettres de recommandation de ce Président pour aller à Poitiers se faire instruire. Cela nous fait voir combien il estoit necessaire que par une si juste précaution Sa Majesté pourveust

GALANT. 9

aux contraintes, dans lesquelles les Malades de la Religion de Calvin sont presque toujours retenus par leurs Parens qui les obsèdent au lit de la mort.

Il en est beaucoup qui n'attendent pas ces derniers momens pour se tirer d'un Party où le péril est si manifeste. Ce ne sont par tout que Conversions, & le Pere Tiburce de Copiac Capucin, & quelques Religieux de ce même Ordre, en ont fait un fort grand nombre dans leur Mission de Lunel.

10 MERCURE

en Languedoc. C'est une Ville du Diocèse de Montpellier. Parmi les Religioneux de l'un & de l'autre Sexe qu'ils ont convertis, il s'en trouve trois des principaux de la Ville. Le premier est Noble François de Cadolle, Seigneur de Cannau, Capitaine dans le Régiment de Champagne, & Major dans la Citadelle de Montpellier. Il a servy depuis vingt-cinq ou trente ans dans les Armées de Flandre, d'Allemagne & de Catalogne, & a eu divers Commande-

GALANT. II

mens aux Sieges des Villes. Les playes dont tout son Corps est couvert en sont une preuve. Il a plusieurs Freres Capitaines. L'Aîné qui demeure à Montpellier, & qu'on appelle M^r de Cadolle, a fait la mesme Abjuration avec Madame sa Femme & tous leurs Enfans, dont il y en a qui sont Officiers dans les Armées. M^{rs} de Cadolle sont d'une Noblesse tres-côsidérable dans le Languedoc, & Co-Seigneurs avec le Roy de la Ville de Lunel.

12 MERCURE

M^r de Nicol s'est converty dans le mesme temps. Il est à présent le premier Consul de Lunel, & a fait son entrée aux Etats du Languedoc qui se sont tenus dans Montpellier, où il a esté reçu à l'Office de Correcteur. C'est une Charge des plus importantes dans la Cour des Aydes. Messieurs des Etats luy ont marqué une extrême joye de cet heureux changement.

Elle n'a pas esté moindre pour celuy de M^r de Bosenguet, l'un des plus hon-

GALANT. 13

nêstes Hommes, & des plus riches de toute la Ville. Son exemple a esté suivy de ses Enfans qui sont en grand nombre. Il a un Fils Lieutenant-Major dans un Regiment. Tous les Catholiques de Montpellier en ont fait des réjouissances publiques par des Feux allumez devant leurs Portes apres le *Te Deum* chanté solemnellement. Ces utiles Missions font voir le soin que M^r l'Evesque de Montpellier prend de son Troupeau. On ne doit pas moins estimer le

14 MERCURE

zele de M^r l'Evêque de Nîmes, qui estant voisin, & s'appliquant tout entier à ce qui peut estre avantageux à l'Eglise, a donné pouvoir aux mesmes Missionnaires de recevoir l'Abjuration de ceux de son Diocese.

Il s'est fait une autre Mission à Bounges avec beaucoup de succès. M^r l'Abbé Hervé, Fils de M^r Hervé, Conseiller en la Grande Chambre du Parlement de Paris, qui a fait en tant de Lieux des Conversions admirables, en estoit le Chef

Cette Mission fut terminée le 12. de l'autre Mois par un excellent Discours que M^r Laurent Chanoine prononça dans la Métropolitaine. Ce Discours, qui estoit adressé à M^r l'Archevesque de Bourges, fit voir que ce grand Prélat estoit le Fleuve de l'Ecriture qu'on vit changé en Lumière & en Soleil.

Quoy qu'il n'y ait rien de plus beau que la lumière, elle est bien épouvâtable quand c'est quelque embrasement qui la produit. Celuy de

16 MERCVRE

L'Abbaye de Beaumont pres de Tours, qui est un Convent de Religieuses des plus considérables de France, aura peut-estre fait bruit dans vostre Province. Une étincelle de feu venuë du Chaufoir de cette Communauté, s'estoit attachée à une Poutre pourrie dans le cœur, & revêtue de Maçonnerie, & s'y estant conservée pendant quelque temps, le feu parut tout d'un coup, & fit les ravages avec tant de violence, que le Refectoir, Dortoir, & autres lieux réguliers

GALANT. 17

furent embracez en un moment. Les Religieuses sortoient alors de Complies. Si ce malheur fust arrivé trois heures plus tard, la plûpart d'elles se fussent trouvées ensevelies dans les flâmes. Toute la Cour a écrit à Madame l'Abbesse de Beaumont sur cet accident. C'est une Personne aussi pieuse que belle, & dont la Naissance est des plus illustres: Vous le croirez quand je vous auray appris qu'elle s'appelle Anne de Bethune. Elle est Fille de Madame la

Fevrier 1681.

B.

18 MERCVRE

Comtesse de Bethune, Dame d'Atour de la Reyne, & Sœur de M^r le Marquis de Bethune, Beaufrere de Sa Majesté Polonoise, & Ambassadeur dans cette Cour. Il est assez remarquable qu'il y a présentement en France quatre Ducs & Pairs du nom de Bethune. Ce sont M^r le Duc de Sully, Prince d'Enrichemont; M^{rs} les Ducs de Charost, Pere & Fils; & M^r le Duc d'Orval.

Quelque fierté dont s'arment les Belles, il est difficile qu'elles se défendent

longtemps de témoigner
qu'elles sont sensibles,
quand un Amant digne
d'estre aimé, sçait faire va-
loir ses plaintes. Vous l'allez
connoître par ce Dialogue.

TIRCIS, PHILIS.

TIRCIS.

Philis, vous sçavez qui vous
aime,

En vain je vous suis pas à pas.

Si pour moy vous faîtes le mesme,

Helas! je ne vous fuirais pas.

*Pourquoy m'accablez - vous d'un
traitement si rude?*

Est-ce le prix de mon amour?

B ij

20 MERCURE

*Philis, c'est une ingratitude
Dont je verray le Ciel vous punir
quelque jour.*

PHILIS.

*Je ne crains point cette injuste
menace,
L'Amour n'a jamais pû me ranger
sous sa Loy;
Tu dis que tu n'aimes que moy,
Tircis, que veux-tu que j'y fasse?
Peut-estre si j'aimois, un autre au-
roit ma foy,
Peut-estre aussi n'aimerois-je que
toy.
C'est le Destin qui veut que je sois...*

TIRCIS.

Inhumaine!

GALANT. 21

PHILIS.

*Dis-moy, t'ay-je promis, que sensible
à ta peine,*

Je soulagerois tes ennuis?

*Je te plains de m'aimer, c'est tout ce
que je puis.*

*Je te souhaite un cœur qui réponde
à ta flâme,*

Un cœur plus tendre que le mien,

Un cœur que ton amour enflâme;

Comptes-tu tout cela pour rien?

TIRCIS.

*C'est beaucoup en effet; & ma triste
mémoire*

N'oublîra jamais ce bienfait;

*Mais si mon cœur m'en vouloit
croire,*

*Il vous pourrait épargner ce sou-
hait;*

22. MERCURE

Car enfin qu'espérer de vostre indifférence?

*Vous m'accablez de mille maux,
Et vous ne me plaignez de ma persévérance,*

Que pour m'en causer de nouveaux.

Ou cessez à l'Amour de vous montrer rebelle,

Et modérez vostre rigueur;

Ou confessez enfin que d'une main cracette

Vous vous plaisez à me percer le cœur.

Je vous aime, Philis, est-il rien de plus tendre?

Quel crime peut commettre un cœur en vous aimant?

L'Amour vous sollicite en faveur d'un Amant,

Nealez-vous toujours vous défendre?

PHILIS.

*Fierté, mépris, cessez de vous
cacher,*

*Mon cœur commence à se laisser
toucher,*

Prestez-moy de nouvelles forces

Pour éteindre mes premiers feux.

*Et toy, de mon repos, ennemy dan-
gereux,*

*Va-t-en porter ailleurs tes trompeuses
amorce.*

Mon cœur renonce à tes plaisirs,

*C'est en vain que tu fais tes efforts
pour me nuire,*

*C'est en vain qu'employant mille
tendres desirs,*

*Tu crois, flatteur amour, à la fin me
séduire.*

*Fierté, mépris, cessez de vous
cacher,*

24 MERCURE

*Mon cœur commence à se laisser
toucher.*

TIRCIS.

*Pourquoy vous montrer inku-
maine,*

*Et pourquoy m'accabler d'une nou-
velle peine?*

Qu'ay-je fait que de vous aimer?

Mon cœur vous adore sans cesse.

*Si vous voulez qu'on vive sans
rendresse*

*Pour ces beaux yeux qui sçavent
tout charmer,*

Pourquoy, Philis, nous enflâmer?

*Pourquoy d'un doux regard assu-
jerir nos ames?*

*Pourquoy nous faire aimer un cœur
qui n'aime rien?*

PHILIS.

GALANT. 25

PHILIS.

*Mon cœur plus tendre que le tien,
S'efforce d'éteindre ses flâmes;
Cependant...*

TIRCIS.

Ah, Philis, poursuivez.

PHILIS.

*Je ne puis,
Adieu, ferme les yeux sur le trouble
où je suis.*

*A te bien oublier je mets tout en
usage,*

*Je ne le cele point, je voudrois te
hair,*

*Mon cœur à ma fierté t'fuse d'obeir,
Tircis, que veux-tu davantage?
Fevrier 1681.*

C

26 MERCVRE

Ce Dialogue a esté fait par une Personne dont le nom vous est connu. Il est de *la Solitaria del Monte Pinceno*. Vous voyez par là que je l'ay reçu de Rome. On y a fait depuis peu un illustre Mariage. C'est celui de M^r le Prince Gaëtan, qui a épousé Mademoiselle Barberin, Fille de M^r le Prince de Palestrine, Petit-Neveu d'Urban VIII. & Neveu des fameux Cardinaux, François & Antoine Barberin.

Il y a présentement un vingt quatrième Lieu vacant

au Sacré College, par la mort de M^r le Cardinal Vidoni, arrivée le 5. de l'autre mois. Il estoit d'une noble & ancienne Famille de Crémone, dans le Duché de Milan. Urbain VIII. & Innocent XI. luy avoient confié plusieurs Emplois très-considérables; & ce dernier estant mort peu de temps après luy avoir donné la Nonciature de Pologne, Alexandre VII. le fit Cardinal le 5. Avril 1660. à la Nomination du feu Roy Casimir, dont il estoit Créature. Aussi est-il mort Pro-

recteur du Royaume de Po-
logne.

On a eu avis de Rheims,
que Madame de Courta-
gnon y estoit morte depuis
un mois, âgée de quatre-
vingts deux ans, & fort re-
gretée du Public & de ses
Proches. Les exemples de
piété & de charité qu'elle a
donnez depuis l'âge de
vingt-quatre ans qu'elle
estoit demeurée Veuve de
Messire Hierôme de Ver-
geur Seigneur de Courta-
gnon, Nanteüil-la-Fosse,
Ary sur Marne, &c. la fai-

-soient regarder de tout le mon-
 -de avec admiration ; & si les
 -hautes Alliances qu'elle avoit
 -avec les meilleures Maisons
 -du Royaume , la rendoient
 -considérable, ces avantages
 -cèdoient de beaucoup à l'es-
 -time qu'on avoit pour sa
 -vertu. Elle estoit Grand-
 -Mere de M^r le Marquis de
 -Boufflers , Colonel General
 -des Dragons, & de Messieurs
 -le Comte & Chevalier de
 -Lery, & Sœur de feu Messire
 -François le Danois, Marquis
 -de Joffreville, Vicomte de
 -Rôncher, Gouverneur de la

30 MERCURE

Ville de Rocroy, qu'il défendit dans ce fameux Siege où Monsieur le Prince remporta une signalée Victoire sur les Espagnols. Messire Philebert le Danois son Pere, avoit eu ce mesme Gouvernement, & estoit Fils de Jeanne Rolin, Grande-Marchale de Hainaut, Fille de Messire François de Rolin, Seigneur de Beauchamp, qui avoit épousé Jeanne de Bourbon. Ce François Rolin estoit Fils de Guillaume Rolin, & de Marie de Levy, & Petit Fils de Nicolas Ro-

lin, Chevalier, Baron de Nanteuil-la-Fosse, Conseiller de la Cour, Intendant des Affaires du Duc de Bourgogne, & depuis son Chancelier en Bourgogne & aux Pais-Bas. Il y a eu un Jean Rolin Cardinal.

J'aurois beaucoup à vous dire de la Maison des Danois. C'est une des plus illustres de la Province de Champagne, par son ancienneté, & par la grandeur de ses Alliances. Ils descendent de Pere en Fils, de Bernard le Danois, issu de Ber-

32 MERCVRE

grand le Danois, Comte de
 Senlis, lequel Bertrand estoit
 Fils d'un autre Bernhard le
 Danois, aussi Comte de
 Senlis, Oncle & Tuteur du
 dernier Duc de Normandie.
 On voit dans l'Histoire, que
 ce dernier Duc venoit de
 Raoul le Danois, Premier
 Duc de Normandie, qui se
 fit Chrestien, & épousa Gi-
 lete de France, Sœur du Roy.
 Ce Raoul estoit issu de Gau-
 tier le Danois, Roy de Dan-
 nemarck, & Fils de Guyon
 le Danois, Premier Roy de
 Dannemarck, & Frere d'O-

gier le Danois, Pair de France
du temps de Charlemagne.

Le Danois porte pour Ar-
mes, une Croix d'argent
fleurdelisée d'or, au champ
d'azur, écartelé de Rolin &
de Bourbon. Cette Maison
est divisée en deux Branches
en Champagne. L'une est
celle du Marquis de Joffre-
ville ; & l'autre, du Comte
de Cernay. L'une & l'autre
a des Alliances très illustres
tant en France qu'aux Pais-
Bas.

M^r d'Hillerin, Seigneur
de Bazoges, Petille, &c.

34 MERCVRE

Sous-Doyen de la Cinquième Chambre des Enquestes du Parlement, est mort aussi depuis quinze jours. Après s'estre marié d'abord avec une Cousine germaine de son même nom, dont il n'a point eu d'Enfans, il épousa Mademoiselle Charreton, troisième Fille de M^r le Président Charreton, si connu par les services qu'il rend dans sa Charge depuis pres de cinquante-six ans avec une aprobation universelle. De ce second Mariage il n'est sorty qu'une Fille qui

GALANT. 35

est encor en bas âge. M^r d'Hillerin estoit d'une Maison originaire de Poitou, où elle a possédé & possède encor aujourd'huy de tres belles Terres, aussi bien que dans l'Anjou. Elle est alliée aux plus considérables Familles de ces deux Provinces, & a donné deux Conseillers au Parlement de Paris, dont l'un est mort Conseiller Clerc de la Grand'Chambre, apres avoir refusé l'Evesché d'Angers. Elle a aussi donné deux Chanoines de Paris, des Conseillers au Parlement de Bre-

tagne, des Sur-Intendans des Bastimens de la Reyne, des Maistres-d'Hostel chez le Roy, des Lieutenans Generaux, & des Trésoriers de France à Poitiers.

Cette mort a esté précédée de celle de Henry de Bancalis, S^r de Pruines, qui est mort d'apoplexie le 15. de Janvier, dans sa soixantième année. C'estoit un Gentilhomme des plus anciennes Maisons de Rouërgue. On ne peut rien adjouër à l'exactitude avec laquelle il s'est acquis des divers Em-

GALANT. 37

plais qui luy ont esté donnez. Il fut d'abord Capitaine de Chevaux-Legers dans le Régiment de S. Simon, & en suite Capitaine-Exempt des Gardes du Corps du Roy. Il avoit l'esprit vif, le jugement tres-solide, & s'estoit acquis par ses longs services l'estime particuliere de Sa Majesté. La confiance qu'Elle eut en luy en fut une preuve, quand Elle le choisit entre tous les Officiers de la Maison pour l'honorer de la Charge de Commandant des Gardes de la Reyne,

38 MERCURE

qu'il a exercée plusieurs années pendant l'absence du Roy, qui estoit alors à la teste de ses Troupes. La Reyne le confideroit, & il s'estoit fait aimer de toute la Cour. Pour récompense de sa fidelité & de son zele, Sa Majesté luy donna la Majorité de Senlis, avec la Licutenance des Chasses de la Capitainerie Royale de la mesme Ville, dont Monsieur le Prince est Capitaine; & à M^r de Pruines son Frere, l'Abbaye de Nostre-Dame d'Ardores au Diocese de

Castres. Cet Abbé qui a porté autrefois les armes avec beaucoup de succès, donne tous les jours des exemples de piété & de vertu qui le font estimer de tout le monde. Celuy dont je vous apprends la mort, a laissé deux Garçons, & une Fille. L'Ainé a esté nourry Page de la Grande Ecurie, & ne fut pas plustost fortý de ce poste, qu'il entra dans les Gardes du Corps, où il se fit distinguer dès la premiere Campagne par une action de brayoure qui eut d'illus-

tes Témoins. Ce fut à la
fameuse Bataille de Senef.
Un Officier Ennemy sortit
de ses Rangs, & s'avança
vers nos Troupes pour faire
le coup de Pistolet. M^r de
Pruines se détacha aussitost
de son Escadron, courut vers
cet Officier, essaya ses deux
coups de Pistolet, luy ap-
puya le sien dans les reins,
& le tua sur la place. La mort
de M^r de Pruines son Pere
l'a mis en possession de la
Charge de Capitaine-Exépt,
dont le Roy luy avoit donné
la survivance. C'est particu-

lièrement dans la perte qu'il
vient de faire, que Leurs
Altesse^s Serénissimes luy
ont marqué l'estime qu'El-
les font de sa Personne par
le Présent de la Lieutenance
des Chasses de Senlis. Com-
me la Charge de Capitaine-
Exempt des Gardes du Corps
l'oblige d'estre souvent à la
Cour, & d'aller à l'Armée,
Monsieur le Prince a donné
un Brevet honoraire de Lieu-
tenant des Chasses à M^r de
Pruines son Oncle, afin qu'il
puisse exercer cette Charge
en son absence. Le Cadet

Février 1681.

D.

42 MERCURE

dont je ne vous ay encor rien dit, a esté pourveu par le Roy depuis trois ans de l'Abbaye de Bonnaubry au Diocèse de Tours. Ce jeune Abbé se fait voir le digne Heritier des belles qualitez de M^r son Pere. Il a l'esprit aussi fin, les manieres aussi délicates, beaucoup de facilité pour les belles Lettres, la memoire heureuse, & enfin tout ce qu'on peut souhaiter pour faire un tres-honneste Homme.

On m'avertit qu'en vous apprenant la mort de Ma-

dame la Comtesse de Parabere dans ma Lettre du mois d'Octobre, je vous ay parlé de la Genealogie de cette Maison sur des Mémoires peu justes, en vous disant que *M^r le Comte de Parabere* son Mary estoit *Lieutenant de Roy du Haut Poitou*, Frere de *M^r le Marquis de la Motte-Sainte Heraye*, *Lieutenant de Roy du Bas Poitou*, Fils de *Henry de Baudean*, Comte de Parabere, *Lieutenant de Roy du Haut & Bas Poitou*, & qu'il falloit dire que cette Comtesse estoit Femme de Jean

Dij

44. MERCVRE

de Baudean, Comte de Parabere, Marquis de la Motte-Sainte Heraye, Lieutenant General pour le Roy au Gouvernement du Haut Poitou, Frere de M^r le Comte de Pardeillan, Lieutenant General dans les Armées de Sa Majesté, & au Gouvernement du Bas Poitou; Fils de Henry de Baudean, Comte de Parabere, Chevalier des Ordres du Roy, & Gouverneur en Chef de la Province de Poitou, qui estoit Fils de Jean de Baudean, Comte de Parabere, Lieutenant de Roy du Haut & Bas Poitou, mort avec

un Brevet de Maréchal de France.

Vos Amis qui aiment tant vostre belle voix, ont eu raison de vous dire que la Chanson du dernier mois, qui commence par *Dans nos Bois, Tircis, &c.* se chante icy depuis quelque temps. J'aime mieux ne vous les pas envoyer toutes nouvelles, & estre assuré qu'elles sont des plus grands Maîtres. Du moins je vous les donne notées, & fort correctes, avant que personne en ait de Copies. Je ne doute point

46 MERCVRE

que vous ne chantiez celle-
cy avec plaisir.

A L. R.

Vous vous plaignez qu' Iris
est trop severe,
Que jamais elle n'aimera.

Aimez-la tendrement, prenez soin
de luy plaire,

Amour vous aidera,

Laissez-le faire.

SE

Engagez-la dans ce tendre mis-
ere,

Toutte sa rigueur finira.

Aimez-la tendrement, &c.

Voicy des Vers qui ont
esté faits pour une belle Per,

sonne, en luy envoyant une
Corbeille de Fleurs pendant
la rude Saison. Ils sont du
Drüide de Saumur.

A MADEMOISELLE P*

L A terre, des glaçons ne craint
point les rigueurs,
Quand elle vous doit rendre un
tribut de ses Fleurs,
Rien n'en peut contre vous rainer
l'abondance.
C'est en vain que le froid la veut
couvrir d'effroy.
Hélas! de nos destins voyez la di-
férence,
Tout est Printemps pour vous, tout
est Hyver pour moy.

Les deux Madrigaux qui
 suivent sont du mesme Au-
 theur, & pour la mesme Per-
 sonne.

SUR LE DEPART D'UNE
 Belle, dans le temps qu'on
 voyoit paroître la Comete.

UNe Etoile fatale alarme
 L'Univers, tout
 Tous les Esprits en font des juge-
 mens divers
 Chacun s'efforce à la dépeindre,
 Pour moy je ris de son bonheur,
 Les femmes font point de peur,
 Et j'ay d'autres malheurs à crain-
 dre.
 Iris a résolu de quitter ces beaux
 Lieux,

GALANT. 49

Elle a mesme déjà commencé ses
adieux,

Ce funeste départ me trouble &
m'inquiete,

C'est là ce qu'il faut craindre, &
non pas la Comete.

POUR LA MESME.

Sur ce que les Glaces ont re-
tardé son départ.

NEges, frimats, glaçons, hor-
reur de la Nature,

Sans raison contre vous on s'em-
porte, on murmure

Graces à vos rigueurs, Iris ne s'en
va pas.

Negos, frimats, glaçons, que vous
avez d'appas!

Votre plus grande horreur est un
charme à ma vue.

Fevrier 1681

E

JO. MERCVRE.

*Je vous aime bien mieux que le plus
beau Printemps,*

*Par vos soins obligeans Iris est
retenue;*

*Hyver, charmant Hyver, hélas,
durez longtemps.*

Ce qui est marqué dans
l'un de ces Madrigaux de
l'apparition de la Comete,
me fait souvenir que je vous
ay promis le Retir d'une
Avanture sur cette matiere.
Je vay vous tenir parole.

Une fort jolie Personne,
noble de naissance, mais
manquant de Bien, s'estoit
attachée en qualité de Sui-

GALANT. 51

vante auprès d'une Dame d'un rang distingué. La Dame qui avoit toujours eu une conduite assez régulière, & que l'âge mettoit au dessus de l'ordinaire scrupule des Femmes, dont la plupart ne veulent point auprès d'elles des Filles bien faites qui pourroient les effacer, aimoit à satisfaire ses yeux, & avoit choisy celle dont je vous parle, préféralement à beaucoup d'autres. Il y avoit environ trois ans qu'elle estoit chez elle, & les services qu'elle en re-

E ij

cévoit luy donnant tout lieu d'en estre contente, elle auroit esté ravie d'aider à la marier, s'il se fust offert un Party avantageux. La Suivante s'attiroit assez de douceurs de tous ceux qui la voyoient; mais si tost qu'on remarquoit qu'elle estoit incapable de s'attacher qu'en faveur d'un Homme qui voudroit songer au Sacrement, les plus fortes protestations cessoient, & son manque de fortune la faisoit trouver moins belle. Un jour qu'on la pria d'une No-

ce, elle y parut avec tant d'éclat, qu'un Parent du Marié en fut ébloüy. Il estoit riche, maître de luy mesme, & prest à prendre une Charge, qu'il pouvoit payer argent comptant. Pendant tout ce jour il entretint l'aimable Suivante, & luy fit d'autant plus d'honnestetez, que sa naissance paroissant dans ses manieres, & tout ce qu'elle disoit estant fort juste, il ne trouvoit pas moins de plaisir à l'entendre qu'à la voir. Ce plaisir luy fut sensible, & ne pouvant

54 MERCURE

se résoudre à y renoncer si-
 tost, il luy demanda en la
 remenant, s'il ne pourroit
 point quelquefois luy ren-
 dre visite. La Belle luy dit
 qu'elle avoit des heures dont
 on vouloit bien qu'elle dis-
 posast, & conta à sa Maî-
 tresse, dans la seule vue de
 la divertir, la demy-con-
 quete que le hazard luy
 avoit fait faire. La Dame
 ayant sçeu que le nouveau
 Soupirant demandoit à voir,
 luy ordonna de le recevoir
 quand il viendrait, & ne
 douta point qu'en le méné-

GALANT. 55

geant adroitement, elle ne trouva le secret de l'engager à quelque proposition de Mariage. L'Amant vint deux jours après. La Belle que la Dame autorisoit, le fit monter dans sa Chambre, & sçeut si bien le charmer, qu'insensiblement il se rendit assidu. Cependant comme pour ne pas l'effaroucher, elle crût devoir ne luy rien dire d'abord de trop pressant sur le dessein qu'il pouvoit avoir, il se contentoit de l'assurer que sa vœux faisoit sa plus forte joye. La

E iij

connoissance qu'il avoit de la vertu, le tenoit dans un respect dont il voyoit bien qu'il ne pouvoit s'éloigner sans estre banny; mais quelques tendres protestations que son amour luy fist faire, il ne venoit point aux mots décisifs. La Belle qui trouvoit son compte à l'épouser, & qui commençoit à n'estre point indifférente pour luy, tâchoit de parvenir à ses fins par toutes les marques d'estime que l'intérêt de sa gloire luy pouvoit permettre, quand le hazard termina

l'affaire. L'Amant avoit passé une apresdînée presque toute entière dans la Chambre; & sur le point de luy dire adieu, il s'avisa de luy demander si elle avoit veu la Comete. Elle se monroit seulement depuis deux jours; & comme toutes les choses extraordinaires frappent fortement, cette nouvelle apparition faisoit parler tout Paris. La Belle qui avoit déjà appris qu'on voyoit une Comete, témoigna beaucoup d'envie de sçavoir par elle-mesme comment estoit

58 MERCURE

faire cette longue Queue qui effrayoit tant de Gens. L'Amant luy dit aussitost, que sans aller loin, elle pouvoit avoir ce plaisir; qu'il ne falloit que monter au lieu le plus haut de la Maison, qui estoit tres-élevée, & que de là, il luy seroit aisé de se satisfaire. La Belle voulut contenter sur l'heure l'humeur curieuse qu'elle avoit marquée, & laissant prendre la lumiere à son Amant, elle monta avec luy jusqu'au Grenier, d'où elle vit fort commodement cette nou-

velle Planete. Apres l'avoir regardée autant qu'il luy plût, elle prit le Chandelier pour retourner dás sa Chambre ; mais ce fut avec si peu de précaution, qu'en le penchant par mégarde, la Chandelie s'échapa, & s'éteignit en tombant. Cet incident luy parut fâcheux. Quoy que tout le monde fust persuadé de l'exactitude de sa conduite, elle n'estoit pas bien aise qu'on la surprist sans lumiere avec un Homme qui passoit pour son Amant. Tandis qu'elle examinoit si elle de-

voit descendre seule ou accompagnée, elle entendit tout-à-coup cinq ou six Personnes. qui montoient. C'estoit sa Maîtresse, que la même curiosité amenoit, & qui suivie de quelques Amis, venoit aussi au Grenier pour voir la Comete. Ce contre-temps mit la Belle au desespoir. Elle ne pouvoit se laisser surprendre avec son Amant dans un lieu secret, sans s'exposer à des railleries qui alarmoient sa fierté. Son innocence avoit beau parler pour elle. La Chandelle é-

GALANT. 61

teinte estoit la conviction d'une entreveuë condamnable, & les moins sujets à prendre les choses au criminel, en auroient jugé sur les apparences. Comme il n'y avoit aucun temps à perdre, elle obligea son Amant à se cacher. Il s'enfonça dans le Foin le mieux qu'il luy fut possible, & elle alla au devant de sa Maîtresse, à qui elle dit qu'en regardant la Comete, le vent l'avoit laissée sans clarté. Après qu'on eut observé pèdant un quart d'heure la figure & la situa-

tion de ce nouvel Astre, la Dame craignit que les Domestiques, qui estoient en fort grand nombre, ne devinssent curieux à son exemple; & comme elle avoit de grandes précautions pour prévenir tous les accidens du feu, en sortant, elle ferma elle-mesme le Grenier, & en emporta la Clef, dont la Suivante s'offrit inutilement à estre dépositaire. Elle voulut la garder, & la mettant dans sa poche, laissa cette aimable Fille fort embarrassée de son Prisonnier. Quand

en se couchant, elle ne l'eust pas cachée sous son chevet, la Suivante n'eust pû éviter d'estre découverte, en allant si tard le tirer de sa prison. D'ailleurs, qu'en eust-elle fait tout le reste de la nuit, puis que le Portier tenoit toujours la Maison fermée si tost qu'on avoit soupé? Il falut donc se résoudre à laisser les choses comme elles estoient. Tout ce qu'elle pût pour consoler son Amant de sa disgrâce, fut d'aller luy dire à la porte du Grenier, qu'il prist patience, & qu'elle

64 MERCVRE

luy tiendroit compte des méchantes heures qui luy reffoient à passer. Le Poste avoit dequoy luy déplaire, mais enfin la chose estoit sans remede, & il eut besoin de l'amour qui l'eschauffoit, pour moins sentir le grand froid de la saison. Il se fit une maniere de Loge au milieu du Foin, la plus commode qu'il pût, & y demoura fort inquiet de la fin de l'Avanture. Jugez de quelle longueur luy parut la nuit. Le lendemain, le Cocher ayant esté demander la Clef à la Dame,

ouvrit le Grenier sur les dix heures pour prendre la provision de ses Chevaux. Apres cinq ou six botes de Foin jettées dans la Court, il en prit une à l'endroit où l'Amant s'estoit caché, & en la tirant, il aperçeut une de ses jambes. Il ne douta point que ce ne fust un Voleur, & craignant de n'en pouvoir estre maître s'il eust voulu l'arrester, il sortit incontinent, ferma le Grenier tout de nouveau, & alla chercher un Commissaire, sans dire à personne ce qu'il avoit veu.

Fevrier 1681.

E

66 MERCVRE

Il en parla seulement quand le Commissaire suivy de tous les Laquais monta au Grenier. Le bruit d'un Voleur caché, qui passa soudain de bouche en bouche, ayant fait connoître à la Suivante que son Amant estoit découvert, elle courut à la Chambre de la Dame, l'instruisit de ce qui s'estoit passé le soir précédent touchant la Comete, & se jettant à ses pieds, la conjura d'empêcher qu'on ne fist insulte à un honneste Homme. Dans ce même temps on luy amena

l'Amant de la Belle. Tous ceux du Logis l'ayant reconnu, il avoit prié le Commissaire de luy faire voir la Dame, qu'il vouloit entretenir en particulier. La Dame prévint ce qu'il avoit à luy dire. Comme sa prise avoit fait éclat, & qu'en rappelant les circonstances, l'honneur de la Belle s'y trouvoit intéressé, elle dit d'abord à ce prétendu Voleur, qu'il avoit trop bonne mine pour pouvoir croire qu'il se fust caché dans aucun mauvais dessein, & combat de

F ij,

68. MEROVAE

là fut le commerce secret de
luy & de la Suivante, dont
il ne pouvoit disconvenir,
après qu'en l'avoit trouuée
le soir sans lumière dans le
même lieu où il venoit de
passer la nuit, elle ajouta
qu'estant Demoiselle, &
d'une naissance qui mérit
toit bien qu'il fermast les
yeux sur son manque de for
tune, il ne devoit point pré
tendre qu'on luy permist de
sortir, qu'il n'eust réparé en
l'épousant le tort qu'il faisoit
à sa réputation. L'Amant
qui ne songeoit à rien moins

GALANT 69

qui à se marier si tost, & qui
 pent estre n'y eust jamais
 songé tout de bon. se vit
 obligé de parler François.
 Quoy que son commerce
 fust innocent, ce qui estoit
 arrivé servoit contre luy de
 preuve. Il avoit affaire à une
 Femme dont le crédit pou-
 voit tout. La Belle estoit
 tres-aimable, avoit beau-
 coup de vertu, & dans le
 fond de son cœur l'Amour
 parloit fortement pour elle.
 Toutes ces raisons l'empes-
 chant de balancer, il signa
 sur l'heure un Traité de Ma-

70 MERCURE

riage, & trois jours apres, la Cerémonie s'en fit. La Dame paya les frais de la Nôce, & tout s'y passa avec une égale satisfaction des deux Parties. Vous voyez par là qu'on n'a pas raison de dire que les Cometes ne présagent rien que de malheureux; puis que celle-cy a contribué au bonheur d'une Personne, à qui la Fortune avoit esté jusque-là tres-peu favorable.

Nous commençons d'entrer dans un temps qui nous engage aux plus pieuses re-

GALANT. 71

flexions. Ainsi, Madame, je croy qu'il ne sera point hors de propos de vous faire part d'un Sonnet que fit Mademoiselle de Castille lors que la Comete commença de se montrer. Vous vous souviendrez que ce fut vers les Fêtes de Noël.

SUR LA COMETE.

SONNET.

Quand du Sauveur naissant
nous célébrons les Fêtes,
Quel feu nouveau ternit tous les feux
de la nuit?

Toute-puissante Main du Dieu qui
L'a produit,

72. MERCURE

Enseigne-nous quels biens, quels
maux tu nous aprestes?

SS

Vient-il nous menacer de nouvelles
tempestes?

De nos saintes ardeurs annonce-t-il
le fruit?

Est-ce un Chemin de Lait qui vers
Toi nous conduit?

Est-ce un Torrent de feu qui fondra
sur nos restes?

SS

Est-ce l'heureux Flambeau qui con-
duisit les Rois?

Ou ce Glaive enflammé, qui punit
autrefois

L'insolent attentat de nostre premier
Pere?

SS

S'il vient encor punir les superbes
Humains,

N'en

*N'en frappe que leurs cœurs dans ta
juste colere,
Et leurs larmes, Seigneur, l'étein-
dront dans tes mains!*

L'Excellent Discours que
vous avez veu sur les Co-
metes dans ma Lettre du
dernier mois, fait assez con-
noître qu'il n'y a rien de
plus trompeur que l'Astro-
logie. Horace est cité parmy
les fameux Auteurs qui
traitent de crime l'empresse-
ment curieux de pénétrer
l'avenir. L'Ode dans la-
quelle il s'en explique, a esté
traduite depuis peu d'une
Fevrier 1681. **G**

74 MERCURE

maniere si agreable, que je
croy vous faire plaisir de
vous l'envoyer.

TRANSLATION DE
l'Ode XI. du Livre d'Horace,
qui commence par *Tu ne qua-*
siſtis ſcire.

D A terme de nos jours ne ſoyons
point en peine,
C'eſt un ſecret, Philis, qui n'eſt que
pour les Dieux.

Mépriſez les Trompeurs, dont la
ſcience vaine

Se vante follement de lire dans les
Cieux.

25

Attendons en repos l'ordre des Deſ-
tinées;

GALANT. 75

*Prests à leur obeir, en tous lieux,
en tout temps;
Soit qu'il nous reste encor un grand
nombre d'années,
Ou qu'enfin nous touchions à nos
derniers momens;*

25

*Ne songcons qu'aux plaisirs que
donne la jeunesse;
Nos jours durent trop peu pour de
si grands desseins.
Le temps, cet heureux temps, se dé-
robe sans cesse,
Et fuit bien loin de moy pendant que
je m'en plains.*

32

*Profitez en ce jour des douceurs de
la vie;
Songez-bien qu'il s'en va pour ne
plus revenir;*

G ij

Et qu'après tout, Philis, c'est faire
une folie,
 De perdre le présent à chercher l'a-
venir.

Madame la Marquise de
 Clerambault, qui en pre-
 mières Noces avoit épousé
 M^{le} le Comte du Plessis-Pra-
 lin, et qui estoit revêue en
 survivance de la Charge de
 Dame et Honneur de Son
 A. R. Madame, l'exerce pré-
 sentement en chef par la
 mort de Madame la Maré-
 chale du Plessis sa Belle-
 Mère. C'est une Personne
 qui joint beaucoup de mé-

GALANT. 77

rite aux evantages que luy
donne sa Naissance. Son
nom est le Loup de Belle-
nave. De son mariage avec
M^r le Comte du Pleffis, il
ne luy reste qu'un Fils qu'on
appelle M^r le Duc de Choi-
seul. Ce jeune Seigneur a
des qualitez qui ne laissent
point douter qu'on ne trou-
ve en luy un tres-digne Suc-
cesseur de ses illustres An-
cestres.

Le Lundy 10. de ce Mois,
Madame l'Abbesse du Sau-
voir, Fille de Madame la Ma-
réchale du Pleffis dont je

G iij

78 MERCURE

vous viens de perler, luy fit rendre les derniers honneurs dans son Eglise, par un Service folemnel, où toute la Ville affista. L'Oraison Funebre y fut prononcée par M^r l'Abbé Vaudin, Chanoine de la Cathédrale de Laon, avec l'applaudissement de tous ceux qui l'entendirent. Son stile est fort juste, & il donne à ses pensées un tour aisé, qui fait assez voir que ce n'est pas d'aujourd'huy qu'il est maître de la Chaire. L'Abbaye du Sauvoir lez - Laon, est

une fort belle Maison située dans le bas de la Montagne, sur le Chemin de Notre-Dame de Liesse. Elle est renommée pour le grand nombre de Religieuses Benedictines Reformées, qui y vivent avec une pieté tres-exemplaire.

Vous avez appris par quelqu'une de mes Lettres la Reception de M^r le Marquis de Saint André Virieu, en la Charge de Premier Président au Parlement de Grenoble. Il en est venu prester le Serment entre les

80 MERCURE

mains de Sa Majesté, dont
 il a esté receu avec tous les
 témoignages d'estime qu'il
 pouvoit attendre de ce
 grand Monarque. Il a usé de
 beaucoup de diligence pour
 son retour, & s'y est crû
 obligé, non seulement com-
 me Chef d'une auguste
 Compagnie, mais encor
 comme Commandant dans
 le Dauphiné, en l'absence de
 M^{le} le Duc de Lesdiguières
 qui en est Gouverneur, & du
 Lieutenant de Roy. Il partit
 de Grenoble au temps des
 Vacations d'Octobre, & y

retourna pour la première
 Audiance de l'ouverture des
 Roys. Cette Ville qui a na-
 turellement de l'inclination
 à honorer ses Magistrats, &
 des obligations très-particu-
 lieres de révérer cet Illustre
 Chef de son Parlement, par
 les soins continuels qu'il
 donne à la tranquillité pu-
 blique, & à la Police, par
 l'application qu'il fit pa-
 roître ces années dernières
 pour établir le bon ordre,
 contre les miseres de la dil-
 fette des grains, & par la
 pieté qu'il joint à celle de M^r

82 MERCVRE

le Camus, Evêque de la
même Ville, pour l'entre-
tien du grand Hôpital. Aussi
tous les Ordres coururent
chez luy en foule, pour luy
faire compliment à son re-
tour. Les Officiers de la Mi-
lice, qui en différentes occa-
sions l'onneur pour leur Com-
mandant, ne furent pas les
derniers à luy en marquer
leur joye. Ils se rendirent
chez luy en Corps, ayant M^r
Baudet Pere du Conseiller
de ce nom à leur teste, com-
me le plus ancien Capitaine,
devancez & suivis par les

GALANT. 83

Sergens des Quartiers qui pouvoient leurs Halebardes, & marchoient chacun suivant le rang de chaque Quartier. Le soir il y eut des détachemens d'un certain nombre de Mousquetaires de toutes les Compagnies. Ils furent rangez dans la grande Court des Peres Dominiquains, par les soins de M^{le} le Chir qui fait la fonction d'Ayde Major, & qui joignit aux Détachemens dont je vous parle une fort agreable Symphonie de Hautbois, Violons, Mu-

84 MERCURE

fetes, & autres Instrumens. Tout cela marcha avec une partie des Officiers à la lueur d'un grand nombre de Flambeaux, & alla occuper la Rue de l'Apartment de M^e de S. André, où les Salves & la Symphonie firent un effet merveilleux. Voilà, Madame, quelles ont esté les Réjouïssances de la Ville de Grenoble pour le retour de son Magistrat. Les Festes publiques qu'on peut regarder en quelque façon comme un devoir du Public envers les Personnes qui re-

présentent l'autorité du Souverain, sont d'ailleurs d'une grande utilité par le zele qu'elles les engagent à redoubler pour le service du Roy, & pour le bien de ses Peuples. Je ne vous dis rien du mérite particulier de ce Premier Président, vous en ayant déjà entretenue en d'autres occasions. Je ne puis me souvenir si en vous parlant de luy, je vous ay marqué qu'il est Petit-Fils du fameux Artus Prunier, qui fut Premier Président au mesme Parlement de Gre-

86 MERCURE

noble , & qui l'avoit esté du
Parlement de Provence, où
le Roy l'avoit auparavant
employé pour appaiser les
divisions que le prétexte de
la Religion y avoit formées.
C'estoit un prodige de sça-
voir. Ce qu'il y a de tres-
remarquable en ce grand
Homme, c'est qu'il fut
choisy dans le mesme temps
des divisions civiles par la
Noblesse du Dauphiné, tou-
te illustre & nombreuse
qu'elle est, pour comman-
der dans la Province apres la
mort du Gouverneur, jus-

qu'à ce qu'il eut plû au Roy d'y pourvoir. Sa Majesté confirma ce choix. M^r le Marquis de S. André est aussi Petit-Fils du célèbre Chancelier de Bellievre.

En vous parlant d'un Chef de Justice, il me souvient que vous me demandastes il y a quelques mois, des nouvelles d'un Procès qui faisoit alors grand bruit, & pour lequel tout Paris sembloit estre patagé. Il s'agissoit de la Succession de feu Jacques Baudry, Ecuyer S^r du Buc, & de Dame Marie des Hayes, de-

mandée par M^r Baudry du Buc leur Fils, prétendu Religieux Cordelier ; contre différens Cohéritiers de cette même Succession. Le détail qu'il auroit falu vous faire de toutes les difficultez qui se rencontroient dans ce Procès, estoit si grand, qu'il ne me fut pas possible de satisfaire vostre curiosité dans ce temps-là. Vous n'aurez plus rien à souhaiter là-dessus, puis que je vous envoie aujourd'huy le Plaidoyé de M^r Lordelot. Il contient l'Histoire de la Vie de M^r

Baudry, pleine d'incidens fort rares, avec un Traité touchant la validité des Vœux des Religieux. Tous ceux qui l'ont vû, assurent qu'il n'a rien perdu sur le papier de la beauté que l'on y trouva, lors qu'il fut prononcé en la Grand'Chambre. Il a esté lû avec plaisir, & mesme à la Cour, où les Ouvrages de cette nature ne sont pas ordinairement fort recherchez.

Ceux qui croient qu'un amour tres-violent ne peut naître tout d'un coup, seront

Fevrier 1681.

H

convaincus de leur erreur, par ce qui est arrivé depuis six semaines. Une Dame de Province venue à Paris pour quelques affaires de Famille, alla peu de jours après entendre la Messe aux Minimes de la Place Royale. Dans le temps qu'elle descendait de son Carrosse, un Cavalier très-bien fait descendait aussi du sien. Il fut frappé dès ce même instant de la beauté de la Dame. Malgré la rigueur de la saison, elle avoit un teint dont l'éclat éblouissoit ; & ce qui

le rendoit plus admirable, c'est qu'on voyoit bien qu'il estoit tres naturel. Des yeux bleus, aussi brillans que spirituels, une belle bouche, un nez des mieux faits, des traits delicats, & un tour de visage merveillex, vous font le portrait de cette aimable Personne. Joignez à cela une taille des plus fines, & un air si rempli de majesté, qu'elle eust inspiré du respect aux plus hardis. Tant de charmes ne laisserent pas un moment le Cavalier en pouvoir de consulter sa rai-

92 MERCURE

son. Il abandonna son char
 à la passion naissante, &
 ayant sury cette belle Da
 me dans l'Eglise pour la
 mieux considérer, quand il
 la vit prestée d'en sortir, il se
 mit sur son passage, & la sa
 lua d'une manière qui luy
 fit connoître qu'elle en avoit
 esté observée. Il eust bien
 voulu luy offrir la main pour
 la conduire jusqu'à son Car
 rosse, mais il craignit que la
 civilité ne fust mal reçue,
 & se contenta de la faire sui
 vre pour sçavoir qui elle es
 toit, & avec qui elle avoit

des habitudes. On luy rap-
 porta qu'elle estoit Femme
 d'un Gentilhomme fort ri-
 che, qui estant retenu en
 Province par quelque in-
 commodité, l'avoit enoyée
 à Paris pour suivre un Procès
 avec un Vieillard de ses Pa-
 ris, qu'elle ne sortoit pres-
 que jamais, à moins que ses
 affaires ne l'y obligeassent,
 ou qu'elle n'allast chez une
 Veuve de ses Amies, & que
 cette Veuve estoit une Fem-
 me fort retirée. Cette régu-
 larité de conduite donna
 grand chagrin au Cavalier,

par l'impossibilité qu'il trou-
 voit à faire connoissance avec
 la Dame. Son amour n'en
 put pourtant estre refroidy.
 Il fit poster un Laquais au-
 pres du Logis de cette belle
 Personne, pour estre averty
 des lieux où elle alloit à la
 Messe. C'estoit ordinairement
 à une petite Eglise voisine, &
 assez peu fréquentée. Le Ca-
 valier ne manquoit pas de s'y
 rendre, sitost qu'il avoit re-
 çeu l'avis. Il y alla plusieurs
 fois, sans tirer de tous ses soins
 autre avantage que celuy de
 voir. Enfin ayant un jour ap-

pergen son Loup qui estoit
 tombé, il le releva, & le pré-
 sentant à cette belle Personne,
 il luy marqua la joye qu'il au-
 roitz s'il estoit assez heureux
 pour trouver l'occasion de
 luy rendre un plus important
 service. La Dame luy répondit
 fort civilement, & le Cava-
 lier voulant profiter d'un mo-
 ment si favorable, noua une
 petite cōversation, qui luy fit
 connoître, quoy qu'elle par-
 last fort peu, qu'elle n'estoit
 pas moins estimable par son
 esprit que par sa beauté. Il
 auroit continué l'entretien

plus qu'il ne fit, si elle ne
 luy eust temoigné qu'elle
 n'estoit pas bien aise de
 parler dans un lieu où elle
 croyoit ne pouvoir jamais
 avoir assez de respect. Il se
 retira, pour ne pas interrom-
 pre sa devotion, qui fut ce
 jour là tres-longue. Elle vou-
 loit l'ennuyer, afin qu'il sortit
 sans elle; mais enfin voyant
 qu'il s'obstiuoit à l'attendre,
 elle se leva pour s'en aller.
 Il vint à elle aussitost, & luy
 présenta la main, qu'elle ac-
 cepta, jugeant à sa Suite qu'il
 estoit d'un rang à n'estre
 point

point refusé. Il luy aida à monter dans son Carrosse, & l'eust suivie au Palais où elle se fit mener, s'il n'eust craint de luy déplaire. Il entra chez luy tout remply de son mérite, & employa le reste du jour à s'examiner sur ce qu'il sentoit. Quoy que sa vertu le laissast sans espérance, & qu'il la vist dans une retraite peu favorable à sa passion, il ne pouvoit affoiblir ces sentimens pleins d'ardeur qui la luy peignoient la plus aimable des Femmes. Le lendemain

Fevrier 1681.

I.

il alla l'attendre dans la même Eglise où il la trouvoit tous les matins sur les onze heures, mais il y resta inutilement jusqu'à ce qu'on la ferma. Elle n'y vint point, & comme il s'imagina qu'elle alloit ailleurs pour l'éviter, le jour suivant il renvoya le même Espion, qui l'avertissoit de sa sortie. Cet Espion luy vint dire, qu'après avoir fait le guet jusqu'à midy, il avoit sçeu d'un Voisin qu'elle estoit allée à S. Germain. Il s'y rendit le jour même, & en arrivant, il eut le cha-

grin d'apprendre qu'elle estoit partie pour retourner à Paris. Cette disgrâce luy fut d'autant plus sensible, qu'il se vit contraint de demeurer à la Cour pendant quelque temps pour une Affaire importante. Il en eut tant de douleur, qu'il fit paroître son abattement sur son visage. Tous ses Amis qui s'en aperceurent, luy en demandoient la cause, & aucun d'eux ne pouvoit comprendre le prompt changement de son humeur. Si tost qu'il eut terminé l'Affaire, qui

106 MERCURE

l'arrestoit, il retourna à Paris, où il arriva fort tard. Ainsi il fut obligé de remettre au lendemain à s'informer de la Belle. Il sçeut qu'elle estoit allée aux Jesuites de la Rue S. Antoine. Il y courut aussitost, & la chercha dans toute l'Eglise. Il n'y vit rien qui luy ressembloit, & desespéroit déjà de la rencontrer, lors qu'une Dame de son air & de sa taille, sortit tout à coup d'un Confessionnal. Elle estoit en équipage de Veuve, & s'il la suivit jusqu'au Balaf-

GALANT. JOI

re, ce fut plustost par la curio-
sité que luy donna ce ra-
port de taille, que dans au-
cune pensée que ce fust la
Dame qu'il venoit chercher.
Il se mit assez pres d'elle, &
fut quelque temps sans pou-
voir la voir. Son visage estoit
couvert de Voiles de crêpe.
Enfin elle les leva, & n'en
laissant qu'un, elle découvrit
au Cavalier ces mêmes traits
que l'Amour avoit si bien
gravez dans son cœur. Jugez
avec combien de surprise il
la vit dans un état si différent
de celui où il l'avoit tou-

I .iij

jours veuë. Ses Habits lugubres n'avoient rien diminué de ses premiers charmes; & il la trouva aussi touchante avec un Bandeau de Veuve, qu'il l'avoit trouvée aimable dans sa plus grande parure. L'attention avec laquelle il la regardoit, luy fit remarquer des larmes qui mouilloient ses joues. Il en fut tout pénétré, & partagea sa douleur, malgré la secrète joye qu'il pouvoit avoir de ce qu'elle estoit en liberté de répondre à son amour. Aussitost qu'il fut chez luy,

il envoya s'informer si le changement de sa fortune n'en apportoit point à ses Affaires. On luy apprit qu'elle partoit dès le lendemain, & retournoit en Province. Cette nouvelle fut pour luy un coup de foudre. Le déplaisir de la perdre le fit rester quelque temps, & enfin il résolut de la suivre, ne doutant point que des sentimens aussi tendres & aussi respectueux que ceux qu'il avoit pour elle, n'eussent le pouvoir de toucher son cœur. Il estoit tout prest d'exécuter

ce dessein, quand la mort précipitée d'une Parente qui le fit son Heritier, mit obstacle à son depart. Il se vit mesme obligé d'aller ailleurs, pour des Affaires pressantes, qui regardoient la Succession, & dans le chagrin d'estre éloigné de la Dame, il ne trouvoit à se consoler que quand il songeoit que sa fortune augmentée le rendoit plus digne d'en estre écouté favorablement. Cependant le déplaisir de l'absence a esté si grand pour luy, qu'il en est tombé ma-

GALANT. 105

lade dans une Ville, où un
intérest tres-confidérable le
tient arresté. Il n'y voit
qu'un seul Amy qui sçait
son secret, & qui s'est chargé
d'apprendre à la Dame l'é-
tat malheureux où l'a réduit
son éloignement. Si cette
aimable Personne se recon-
noît à ces circonstances,
comme il luy sera aisé, puis-
qu'il n'y en a aucune inven-
tée, elle doit se tenir seûre
d'avoir un Amant tres-pas-
sionné, qui feroit tout son
bonheur de pouvoir la ren-
dre heureuse.

106 MERCURE

Je passe à d'autres amours dont le recit vous plaira, quoy que l'Avanture n'ait rien de nouveau pour vous. Il est naturel, & d'une Muse qui a des expressions aisées. Peut-estre avez-vous quelques Amies dans vostre Province, qui s'éveillant quelquefois au chant du Coq, ne sçavent pas que la nécessité de se faire entendre quand le jour approche, est un châtiment qu'il s'est attiré. Ce petit Ouvrage est d'une Personne de qualité, dont le mérite répond à l'esprit.

522552252 5252 552

LE Conte dit que le Dieu
Mars,

*Rebuté cōme un vieux Gendarme
De la fatigue & des hazards*

*Que la Guerre de toutes parts
Traîne avec de si grāds vacarmes,
Résolūt de se reposer,*

Et pour se divertir, voulut galan-
tiser.

*Suivant ce beau dessein, dans l'Isle
de Cythere*

Il choisit un Quartier de rafraî-
chissement.

108 MERCVRE

*La Dame du Pais le receut galam-
ment,*

Et luy fit, dit-on, chere entiere.

*Un soir qu'il avoit rendez-vous
Avecque son Hostesse aussi tendre
que belle,*

De crainte des Filoux,

Ou du Mary jaloux,

Il se fit escorter par un Valet fidelle

Qu'on appelloit Alestrion,

D'autant qu'en pareille affaire

Un peu de precaution

Est toujours fort necessaire:

Mais comme le Dieu des Combats

Sans-doute ne s'ennuyoit pas

Pres de la belle Cytherée,

Il s'oublia dans les plaisirs,

*Et la nuit toute entiere, au gré de ses
desirs,*

Parut de fort courte durée.

Cependant le Prince du Jour

GALANT. 109

*Qui soupiroit pour la Déesse,
 Sans pouvoir gagner sa tendresse,
 Plein d'inquiétude & d'amour,
 Remonta sur nostre Hémisphere
 Un peu plus tost qu'à l'ordinaire.
 Ses rayons curieux, fort indiscre-
 tement*

*Entrerent trop matin dans un Apar-
 tement,*

*Où le Galant & la Belle
 Parloient de leur passion,
 Car le pauvre Alectrion
 S'endormit en sentinelle.
 Il en fut aussi battu
 D'une terrible manière;
 Son Maître estoit si bourru,
 Qu'il eut cent coups d'étrivière.
 Enfin dans le courroux dont Mars
 fut embrasé
 Par cette funeste aventure,
 Le pauvre Alectrion fut métamor-
 phosé.*

110 MERCURE

On tuy donna d'un Coq la forme &
la figure;

Mais en chargeant de nature,

Il se fit plus avisé,

Car sa disgrâce passée

Sans cesse occupant sa pensée,

On voit toujours dès le minuit

(Bien que dans l'Univers tout repose sans bruit)

Que quand l'Astre du Jour veut
quiter l'autre monde

Pour rendre à ccluy-cy sa lumière
féconde,

Dés qu'il approche l'Horizon,

Le Coq se souvenant du sort d'Alc-
étrion,

Aussitost se met à l'erte,

Et chantant à gorge ouverte,

D'un empressement nonpareil,

Il annonce aux Mortels le retour du
Soleil.

GALANT. III

*Je ne vous diray point si c'est Histoire
ou Fable,*

*Je le tiens cependant d'un Auteur
approuvé;*

Si le cas n'est pas véritable,

Il paroist assez bien trouvé.

Le dernier de l'autre mois,
M^r l'Electeur Palatin fut re-
çu Chevalier de l'Ordre de
la Jaretiere. La Cerémonie
s'en fit en Angleterre dans
la Chapelle du Chasteau de
Vindsor, par M^r le Comte
d'Oxford, & M^r le Duc d'Al-
bemarle, Chevaliers de ce
mesme Ordre, en qualité de
Commissaires de Sa Majesté

IN MERCURE

Britannique. Cet Electeur fut représenté par M^r de Comte de Craven. L'Institution de cet Ordre est connue presque de tout le monde. Elle a esté faite en 1351. par Edoüard III. Il aimoit la Comtesse de Sarisbury, & un jour la Jarretiere de cette Dame estant tombée dans le temps qu'elle dançoit, il la releva. Quelques uns de ses plus familiers Courtisans qui s'en apperceurent, luy ayant dit en riant, que l'amour faisoit estimer les moindres choses,

il leur répondit, qu'avant
qu'il fust peu ils rendroient
honneur à cette Jarretiere.
Quelques jours apres il fit
fix vingt Chevaliers, & les
obligea de porter des Jare-
tieres bleues à la jambe gau-
che, avec ces paroles écrites
dessus en lettres d'or, *Honny
soit qui mal y pense*, voulant
faire entendre par là à toute
la Cour, qu'on avoit jugé de
luy & de la Comtesse autre-
ment qu'on ne devoit. Cette
origine est bien plus proba-
ble que ce que disent quel-
ques Auteurs, que ce Prince

Fevrier 1681.

K

II4 MERCVRE

établie l'Ordre de la Jarretière par la considération de la fameuse Bataille qu'il avoit gagnée à Crecy. Je ne vous répète point ce que je vous dis il y a quelques mois de Monsieur l'Electeur Palatin, en vous apprenant la mort du feu Electeur son Pere. Je vay seulement répondre à deux Questions que vous me fistes alors. Vous vouliez sçavoir si l'Empire avoit toujours esté électif, & si jamais les élections des Empereurs ne s'estoient faites par un plus grand nom-

2
EGALITÉ. Ils
bre d'Electeurs que nous ne
voyons aujourd'huy de Prin-
ces qui ont cette Dignité.
Charlemagne qu'un mérite
extraordinaire avoit placé
sur le Trône Impérial, trans-
féra l'Empire à ses Descen-
dants par droit de succession,
Ils en jouirent sans trouble,
tant qu'ils retinrent quelque
chose de sa vertu ; mais lors
qu'on les vit dégénérer , on
l'alla offrir à Othon de Saxe
qui le refusa. A son refus on
jeta les yeux sur Conrad
Duc de Franconie , auquel
succeda Henry Fils d'Othon.

K ij

du MERCURE
de Saxe. Son Fils fut Em-
pereur apres luy sous le nom
d'Othon I. & ce droit de
succeder de Pere en Fils dura
jusqu'à Henry IV. qui fut
déclaré indigne de régner,
& mesme excommunié par
le Pape Gregoire VII. Alors
les Allemans qui jusque-là
avoient eu grand soin de
conserver l'Empire à la Race
de leur Prince, abolirent le
droit de succession, en s'at-
tribuant celuy d'élire les
Empereurs. Ce n'est pas
qu'avant Henry IV. il n'y
eust une maniere d'Electi-
on,

mais elle n'estoit qu'apparente. Les Empereurs, & mesme ceux de la Maison de Charlemagne, voulant déclarer leur Successeur, faisoient assembler les plus considérables de l'Empire, pour sçavoir d'eux si ce Successeur leur agréoit. Cette Demande qui estoit toujours suivie de leur approbation, avoit quelque chose d'approchant des élections ordinaires. Quand l'Empire fut devenu électif, ces élections se firent d'abord par tous les Princes tant Secu-

28 MIRACVRE

liors qu'Ecclesiastiques, par les Seigneurs, les Prélats, & les Villes mesmes. Ainsi, au rapport de l'Abbé d'Unsparg, Henry V. fut élu par le suffrage de tous. Lothaire II. par deux Archevesques, huit Evêques, plusieurs Prélats & Seigneurs. Conrad III. par un fort grand nombre des principaux de l'Empire, sans qu'on appellast le Duc de Saxe, ce qui fait voir que le College Electoral n'estoit pas encor étably comme il l'est présentement, puis qu'il est porté par une Ordon-

GALANT. Hg
nance expresse, que l'Ele-
cteur de Mayence convo-
quera ses Collegues, & n'en
ômettra aucun, sous peine
de nullité. Tous les Princes
Allemands eleurent Frideric
Barberouffe. Philippe fut
elevé à l'Empire par les Ba-
varrois, les Saxons, & les
Suabes; & Othon IV. par
ceux de Strasbourg, de Co-
logne, & de quelques autres
Villes. Cet Empereur ayant
esté excommunié, le Roy
de Boheme, les Ducs d'Au-
triche & de Baviere, le Land-
graue de Turinge, & plu-

130 TROISIÈME

seurs autres Princes, élurent Frideric Roy de Sicile, qui fut Frideric II. Insensiblement les plus puissans avoient exclus tous les autres de ce droit d'élire, & la confusion qui naissoit de ce grand nombre d'Electeurs, le fit réduire à celui de sept, en faveur de ceux qui possédoient les Charges éminentes à la Cour Impériale, Tous les Ecrivains demeurèrent d'accord que cette réduction ne se fit qu'après l'élection de Frideric II. dont je viens de vous parler, à qui on

on donna la place d'Othon IV. au commencement du treizième Siecle. L'Empereur Charles IV. la confirma par le Reglement qu'il fit en 1356. dans son Ordonnance appelée la Bulle d'or. Les Electeurs sont présentement trois Ecclesiastiques, & cinq Séculiers. Ceux de Mayence, de Treves, & de Cologne, sont Archevesques & Archichanceliers, le premier en Allemagne; le second en France, & au Royaume d'Arles; & le troisième en Italie, mais ces

Fevrier 1681.

L

deux derniers ne sont Archichanceliers que de nom. Cette Charge d'Archichancelier rend l'Electeur de Mayence tres - considerable, parce qu'elle met entre ses mains les Archives de l'Empire, & le rend Dépôttaire des Loix Universelles. Les cinq Séculiers, sont le Roy de Bohême, Grand Echanfon; le Duc de Baviere, Grand-Maître; le Duc de Saxe, Grand Maréchal ou Connestable; le Marquis de Brandebourg, Grand Chambellan; & le Prince

Palatin du Rhin, Sur-Intendant des Finances de l'Empire. Le huitième Electeur estoit inconnu avant la dernière Paix d'Allemagne. Fridéric V. Comte Palatin, ayant accepté la Couronne de Bohême que les Protestans de ce Pais luy envoyèrent offrir, l'Empereur Ferdinand II. à qui elle apartenoit, conçut une telle indignation de ce procédé, qu'il transféra la dignité Electorale de ce Comte à Maximilien de Baviere. Cet Acte de Souveraineté,

L ij

& quelques autres que fit Ferdinand, sans prendre l'avis de tous les Etats de l'Empire, porterent les Princes à se liguier. Ils appellerent les Etrangers à leur secours. La guerre fut longue & sanglante, & enfin les deux Partis estant las de voir répandre du sang, on s'assembla à Munster pour y conclure la Paix. Les Ambassadeurs se trouvoient embarassez, parce qu'il falloit satisfaire aux deux principales Branches de la Maison Palatine. Chacune prétendoit

l'Electorat; la premiere, par les avantages d'une possession de plusieurs siecles; & la seconde par ses grands services. Pour finir ce différent, on accorda le premier Electorat à Maximilien Duc de Baviere & à sa Posterité, & on en créa un huitième pour Charles-Louis Prince Palatin du Rhin, Fils du Comte Frideric V. à condition que si la Branche de Maximilien manquoit avant l'autre, ces derniers rentreroient dans leur ancien Electorat, & le nouveau seroit entierement

aboly. En matiere de Civil, les Empereurs s'estant obligez à quelque Justice, l'Electeur Palatin est leur Juge; mais quand ils sont accusez d'avoir mal administré l'Empire, le Jugement en appartient à tout le College Electoral; & alors, l'Electeur Palatin est Directeur du Procès, & non celuy de Mayence, quoy qu'il soit Doyen du College Electoral. La préseance n'est disputée par aucun à ce dernier. C'est luy qui prescrit le jour & le lieu de l'Election, lors

que l'Empereur est mort, ou qu'il faut créer un Roy des Romains. L'Electeur Palatin & celuy de Saxe, ont ce Privilege, que quand l'Empire est vacant, ils en font les Vicaires, & peuvent faire tout ce qui est au pouvoir de l'Empereur, à l'exception de donner l'Investiture des grands Fiefs, sans rendre aucun compte de leur Administration. Cependant, quoy que la dignité Electorale soit tres-éminente, elle n'égale point la Royale. On le connoist par l'ordre mesme des

L iiii

128 MERCURE

Electeurs. Celuy de Bohême n'estant que Duc, estoit le dernier, & dès qu'il eut obtenu le titre de Roy, il précéda les Collegues. En l'Election de Leopold-Ignace qui regne aujourd'huy, le Roy de Bohême se trouva une seule fois à l'Assemblée, & eut une Chaise de Drap d'or, lors que les Collegues n'en avoient que de Velours cramoisy. Les Electeurs Ecclesiastiques n'ont point de voix passive dans les Assemblées d'Election. Ainsi ils peuvent nommer un autre,

mais ils ne ſçauroient eſtre nommez. Les Séculars ſe peuvent donner leur voix à eux-mêmes. C'eſt ce que fit Sigismond de Luxembourg, Roy de Bohême, qui eſtant dans l'Assemblée pour élire un Empereur après la mort de Robert de Baviere, parla le premier ſelon la coutume, dit qu'il ne connoiſſoit perſonne qui méritaſt mieux l'Empire que luy, & en ſe donnant ſa voix, il s'attira celles des autres. L'Habit que portent les Electeurs dans cette Cerémonie, eſt à

130 MERCURE

peu près comme celuy des Présidens à Mortier. Les Ecclesiastiques ont une Robe de Drap de laine, teint en écarlate ; & celle des Séculiers, est de Velours rouge cramoisy. Elles sont fourrées d'Hermine, & leur Bonnet a le ply retrouffé, qui laisse voir une partie de la Fourrure. Le Roy de Bohême au lieu du Bonnet Electoral, portoit une Courône Royale sur sa teste dans la dernière Election.

Voila, Madame, tout ce que j'ay pû recueillir sur cette

matiere. Je viens à un Article de divertissement. M^r Malo, & quelques-uns de ses Amis qui ont passion pour la Musique, ne voulant rien épargner pour se donner ce plaisir, ont fait toute la dépense qui pouvoit estre nécessaire pour mêler d'agrea-
bles Intermedes de Chants, & de Dances, à l'Amphitricion du fameux Moliere. Cette Comédie a esté représentée plusieurs fois ce Carnaval, sur un fort galant Theatre dressé chez M^r Malo, en présence d'un fort

132 MERCVRE

grand nombre de Personnes de qualité invitées à ce Spectacle. Les Acteurs estoient des Particuliers, qui se sont tous acquitez admirablement de leurs rôles. La Musique des Intermedes qui ont divisé les Actes, est de M^r Lallouëre, Elève de M^r Lully. C'est assez dire pour répondre de la bonté. Voicy en quoy consistent les Ornemens qu'on a prestez à la Piece. L'ouverture du Theatre se fait par la Seine, qui commence le Prologue. Elle est suivie

de ses Nymphes, deux des-
quelles chantent ces Vers.

Sortons, sortons de nos Grottes
profondes,

Ce jour pour nous est un jour glo-
rieux;

Le Dieu qui régne sur ces Ondes,
Doit bientôt paroître en ces lieux.

La Seine répond.

Qu'à seconder mes soins vostre zele
s'empresse,

Que vostre heureuse adresse
Donne à vos yeux un nouvel agré-
ment;

Qu'en vos chants, qu'aux transports
d'une pleine allégresse,

Eclate le bonheur d'un séjour si char-
mant.

Après que le Chœur des Nym-
phes a répété ces deux derniers

134 MERCURE

Vers, & qu'elles ont toutes exprimé leur joye par leurs Danses, deux d'entr'elles chantent ce qui suit.

On dit qu'il faut aimer les peines

Que l'Amour meste à ses douceurs.

Laissons ces Biens trompeurs

A qui veut porter des Chaînes,

Laissons ces Biens trompeurs

A qui veut verser des pleurs.

SC

La peur d'une Chaîne cruelle

Ne me fait point craindre sa Loy;

Mais il n'est plus de foy,

On rougit d'estre fidelle;

Mais il n'est plus de foy,

Il vaut mieux n'aimer que foy.

Neptune paroist suivy des Tritons. La Seine va au devant de ce Dieu avec ses Nymphes, &

tous ensemble, ils font cette
Scene.

LA SEINE.

*Quelle faveur pour ces heureux
Climats!*

*Quel sujet, Dieu puissans, attire icy
tes pas?*

NEPTUNE.

*Je viens voir de plus pres ta gloire
sans seconde,*

*Je viens estre à mon tour témoin de
ton bonheur,*

Et montrer icy quel honneur

*Moy-mesme je me fais du tribut de
ton Onde.*

*C'est sur tes Rivages fameux
Que le plus grand des Roys, en tout
ce qu'il médite,*

Charme par sa haute conduite

*Ses Peuples qu'il rend heureux,
L'Univers qu'il étonne, Et les Dieux
qu'il imite.*

*Quel charme de le voir à son Peuple,
à sa gloire,
D'un cœur si satisfait immoler son
repos,
Et faire oublier ces Héros,
Ou qu'a formez la Fable, ou que vante
l'Histoire!*

LA SEINE.

*Que le Gange orgueilleux, jaloux
d'un sort si beau,
Sur des Arenes d'or roule son onde
fiere,
Que du Dieu de la Lumiere
Ses flots soient le brillant Berceau;
A voir ce que mes Bords étalent d'a-
bondance,
J'ay droit de mépriser tout l'or de ses
sablon;*
*Et d'un si grand Héros l'éclat & la
présence,*

GALANT. 137

*Du Soleil à mes yeux valent bien
les rayons.*

Tous ensemble.

*Le bruit de sa gloire extrême
A cent Peuples charmez fait souhaiter
ses Loix.*

*On ne peut nombrer ses Exploits.
La Renommée elle-mesme
S'est veüe en peine avecque ses cent
voix.*

UN TRITON à la Seine.

*Nul ne peut mieux que toy de sa rare
valeur*

Montrer icy tes preuves.

*Tandis que Mars en fureur
De l'Europe troublée alarmoît tous
les Fleuves,*

*D'horribles cris gémissoient leurs
Echos,*

*Le sang souilloit leurs eaux & leurs
rivages.*

Fevrier 1681.

M

*Ce Grand Roy cependant assuroit
son repos,*

*Et toujours tes libres flots
Portoient au Dieu des Mers tes pai-
sibles hommages.*

UNE NYMPHE.

*Par ce calme constant de ces ondes
si vives*

On peut juger quels attrails

Une profonde Paix

Entretient sur ces Rives.

SE

*Sans cesse mille Concerts
En ces aimables Lieux font retentir
les airs.*

*Une allégresse entière
N'y laisse plus pousser que d'amou-
reux soupirs,*

*Et la Trompette guerrière
De cette heureuse Paix sert encor aux
plaisirs.*

GALANT. 239
NEPTUNE & UN
TRITON.

Que ces aimables Lieux
Soiēt toujours exempts d'alarmes.
Le Chœur répète ces deux Vers.

NEPTUNE.

Que la faveur des Dieux
En maintienne sans cesse, en aug-
mente les charmes.

UN TRITON.

Pour les Voisins jaloux soient le
trouble & les larmes.

DEUX NYMPHES.

De ces justes souhaits l'effet n'est
point douteux.

Le destin de LOVIS, la terreur de
ses armes,

En sont de seûrs garands à ses Peu-
ples heureux.

Tous ensemble.

Que ces aimables Lieux

M ij

140 MERCURE

Soient toujours exempts d'alarmes.

Après que ces Vers ont esté chantez, les Tritons forment une Entrée avec les Nymphes. Elle est suivie de ces deux Couplets que chante la Seine.

*Iey l'Amour fait aimer sa puissance,
Ces Lieux charmans y portent nos
desirs.*

*Sçivons ses Loix. Que sert la
resistance?*

*Toujours les maux, précèdent ses
plaisirs;*

*Mais quand un cœur voit payer sa
constance,*

*Regrete-t-il sa peine & ses sou-
pirs?*

SE

*Quand des Amans on fuit le ten-
dre hennagé,*

GALANT. 141

*Sçait-on jouir des droits de sa
beauté?*

*Quels sont les biens que goûte un
cœur sauvage?*

Doit-il vanter sa triste liberté?

*Que de plaisirs il perd dans le
bel âge!*

*Qu'un jour ce temps sera bien re-
greté!*

Ce Prologue étant finy, les
Acteurs représentent le Premier
Acte de la Comédie d'Amphi-
trion, dont Jupiter emprunte la
forme pour se faire aimer d'Alc-
mene. C'est là-dessus qu'est fait
l'Intermede qui suit cet Acte.
L'Amour y vient s'applaudir de
la victoire qu'il a remportée sur
le Souverain des Dieux. Vénus
paroist avec luy. Il est suivy des
Plaisirs, & elle des Graces.

142 MERCURE

VENUS.

*Célébrez de l'Amour la victoire
nouvelle,*

Chantez sa gloire immortelle.

CHOEUR.

*Célébrons de l'Amour la victoire
nouvelle,*

Chantons sa gloire immortelle.

L'AMOUR.

*Que Jupiter vante à mes yeux
Son pouvoir redouté des Hommes &
des Dieux;*

*De ses mains, quand je veux, j'ar-
rache le tonnerre,*

*Il quitte les Cieux pour la Terre,
Et trouve dans mes fers son destin
glorieux.*

CHOEUR.

Célébrons de l'Amour, &c.

UN PLAISIR.

*Résister à l'Amour est une triste
gloire..*

GALANT. 143

*En vain d'un fier orgueil on se croit
faire honneur;*

*Pour un jeune cœur
La défaite vaut mieux cent fois que
la victoire.*

V E N U S.

*La Jeunesse
Sans tendresse,
Est un Printemps sans fleurs.
Gardez-vous bien de traiter de foi-
blesse*

Les amoureuses langueurs.

*La Jeunesse
Sans tendresse,
Est un Printemps sans fleurs.*

À l'Amour il faut se rendre.

*Cédez-luy sans attendre,
Pour goûter plus longtemps ses
douceurs.*

*La Jeunesse
Sans tendresse,*

144 MEROVRE

Est un Printemps sans fleurs.

TROIS PLAISIRS.

*Si vous croyez toujours une Fierté
cruelle,*

*Vous vous épargnerez des ennuis,
des soupirs.*

Si vous voulez être un Amant

fidèle,

Vous goûterez les plus chastes

plaisirs.

UNE GRACE.

*Toucher une Beauté que sa propre
douceur*

*Conduit aux sentiments qu'on veut
luy faire prendre,*

*C'est un triomphe aisé qu'on doit
tout au bonheur;*

Mais de former un cœur

*Qui des traits de l'Amour s'est tou-
jours seu défendre,*

C'est vaincre avec honneur.

GALANT. 145

VENUS.

*Au pouvoir de l'Amour, rendez,
rendez les armes.*

UN PLAISIR.

*Rien ne peut, rien ne doit résister à
ses coups.*

VENUS & UN PLAISIR.

*Dans son Empire plein de charmes
Il est des momens moins doux,
Mais les plaisirs ailleurs ne valent
pas ses larmes.*

VENUS.

*Votre gloire en cédant doit être
sans alarmes.*

UN PLAISIR.

*Il a soumis des cœurs
Qui n'ont point eu d'autres vain-
queurs.*

L'AMOUR.

*Amans, si l'orgueil de vos Belles
Sèble d'abord à vos ardeurs fidelles
Fevrier 1681. N*

Ne promettre pour fruit que de tristes
regrets,

Ne vous laissez point de vos chaînes.

Soyez constants, soyez discrets,

Bientôt d'as les plaisirs vous oublierez
vos peines.

AUTRE GRACE.

Un cœur qui sait se taire,

Sait conduire une affaire.

Dans le sort le plus doux

Plaignez-vous d'un malheur ex-
trême.

Un bonheur bien caché ne craint
point les jaloux,

Il ne faut être heureux que pour
l'Objet qu'on aime.

L'AMOUR.

Ioignez vos voix & votre zèle.

Que la Terre & les Cieux

Retentissent du bruit de ma gloire
immortelle,

GALANT. 147

*Suivez toujours mes Loix, c'est
imiter les Dieux.*

Le Chœur répète, *Toignons
nos voix, &c.* Après quoy, les
Plaisirs & les Jeux font une En-
trée, pour marquer la part qu'ils
prennent à la victoire de l'A-
mour. La Dance finie, un des
Plaisirs chante ce qui suit.

*Ne croyez pas toutes les plaintes
Qu'on fait de l'Empire amou-
reux.*

*Un cœur bien discret sous ces
adroites feintes*

*Souvent veut cacher le bonheur
de ses feux.*

*Ne croyez pas toutes les plaintes
Qu'on fait de l'Empire amou-
reux.*

N ij

148 MERCURE

ES

Que sans aimer, la vie est triste!

Cédons à l'Amour, cédonz tous.

*Tout aime à son tour, un cœur qui
résiste,*

S'attire l'effort des plus rudes coups.

Que sans aimer, la vie est triste!

Cédons à l'Amour, cédonz tous.

Les Acteurs ayant représenté le Second Acte d'Amphitrion, dās lequel Jupiter trouve moyen de se raccommo~~der~~ avec Alc-
mene, Mercure amene des Mu-
ficiens & des Danceurs vestus
en Bergers & en Faunes, pour
la Feste que ce Souverain des
Dieux fait préparer aux Offi-
ciers de l'Armée. L'ouverture
de cet Intermede se fait par Mer-
cure, qui chante ces Vers.

44

GALANT. 149

Messieurs, c'est luy qu'à loisir
 Vous pouvez préparer vostre gabelle
 Feste, & d'un vin appreste
 Qui du Festin qu'on appreste
 Doit achever le plaisir
 Que vos Jeux guinez par le Dieu
 des Bouteilles
 Charment les yeux & les oreilles,
 Et dans vos Chants célébrez tour-
 Le Dieu du Vin, & celui de l'A-
 mour.

BERGER CONSTANT.

Aimable liberté, charme d'un cœur
 tranquille
 Un Amant malheureux trouve en
 toy son azile
 Nul chagrin sous tes Loix ne le suit
 murmurer
 Et moy dās les plus rudes chaînes,
 Assablé de mille peines.

N. iij

150 MERCURE

Je m'en sers sans le pouvoir seulement

BERGER INCONSTANT.

De te donner des bagues je plains la
violence: U A E M O

Pour en guérir, éprouve l'incons-
tance.

Qu'un Inconstant est heureux!

Que sa Bergère
Soit ingrate ou légère

Il n'en a point de moments plus
fâcheux.

Qu'un Inconstant est heureux!

S'il se trouve mal dans sa chaîne,

D'abord il en brise les nœuds,

Et consolé d'un sort qu'il repare sans
peur,

En va chercher ailleurs une selon ses
vans.

Qu'un Inconstant est heureux!

III M

GALANT. 151

BERGER CONSTANT.

*Iris est insensible à mon amour
fidelle,*

Mais je ne puis aimer qu'elle.

UN FAUNE.

*Méprise les conseils de cet Amant
volage,*

*De son aveuglement tu dois te ga-
rantir.*

Changer d'esclavage,

Ce n'est pas en sortir.

Tous les Faunes ayant répété
ces deux derniers Vers, deux
d'entr'eux chantent,

Pour guérir ton chagrin,

Ne cherche que le Dieu du Vin.

Fais ton azile d'une Treille,

C'est là que tu peux te sauver.

L'Amour ne t'y viendra trouver

Que pour partager ta Bouteille.

N. iiij

172 **MERCURE**

BERGER CONSTANT.

Iris est insensible à mon amour

fidelle.

Mais je ne puis aimer qu'elle.

BERGER INCONSTANT.

Essaye, essaye un fois

Les plaisirs d'un cœur volage.

LES FAUNES.

*Suy Bacchus comme nous, suy ses
aimables Loix.*

BERGER INCONSTANT,

& UN FAUNE.

*Tu changeras bientôt de sort & de
langage.*

BERGER CONSTANT.

*Ah, si vous connaissiez la Beauté
que je fers,*

Vous partageriez mes fers.

BERGER INCONSTANT,

*J'ay vu cette Beauté qui se rit de
tes peines.*

CHAMPEL 153
Cependant ses appas ne peuvent rien
sur moi.

BERGER CONSTANT.

El faut donc qu'un Rocher soit plus
tendre que toi.

BERGER INCONSTANT.

Non, mais une Beauté qui n'offre que
des chaînes,

N'aura jamais ma foy.

THAÏNE BAUBERON

Bacchus ne défend pas d'aimer,
De beaux yeux quelquefois ont bien
sçu me charmer;

Mais quand l'Amour devient trop
passant sur mon ame,

Je mets une Bouteille au devant de
ses coups

Et le Vin dans mon cœur, pour mo-
dérer sa flamme,

Allume un feu plus doux.

154 **MERCVRE**
LES FAUNES.

*Vive le Dieu du Vin, vive son doux
empire.*

Ses charmantes douceurs

Ne constent point de pleurs,

*On possède aussitost tout ce que l'on
desire.*

*Vive le Dieu du Vin, vive son doux
Empire.*

BERGER CONSTANT.

*Un seul regard d'Iris mesme se-
vere,*

*Vaut à mon cœur les plaisirs les plus
doux.*

*Si ce regard estoit de sarmé de colere,
Grands Dieux, de mes transports je
vous rendrois jaloux.*

BERGER INCONSTANT.

*Esclave malheureux du Tyran que
tu sers,*

*Il ne te faut que des pleurs & des
fers.*

GALANT. 155
LES FAUNES.

*Va porter tes ennuis ailleurs,
Et quels que soient les maux dont tu
sens les atteintes,
Ne trouble point icy nos jeux par tes
clameurs,
Ou le bruit de tes plaintes
Ne fera qu'exciter nos ris & tes
douleurs.*

*Les Faunes commencent icy
à dancer, & en suite chantent
ces Vers.*

*Fussiez-vous accablé de mille soins
confus,
Quand l'Amour, un Procès, & tous
vos Biens perdus,
Vous donneroient du dégoût pour
la vie,
Voulez-vous rire encor malgré le
Sort jaloux?
Voulez-vous voir tous les Roys
sans envie?*

ACTE V

Buvez, buvez, enivrez-vous.

52

*Eh bien, ces jeux & ces plaisirs
Ne valent-ils pas bien les pleurs &
les soupirs?*

BERGER CONSTANT.

*Iris est insensible à mon amour
fidelle,*

Mais je ne puis aimer qu'elle.

BERGER INCONSTANT.

*Esclave malheureux du Tyran que
tu sers,*

*Il ne te faut que des pleurs & des
fers.*

BERGER CONSTANT.

*Tant qu'Amour gardera son pouvoir
sur les ames.*

LES FAUNES.

*Tant que Bacchus chassera le cha-
grin.*

BERGER INCONSTANT.

*Tant que l'Amour constant fera
craindre ses flâmes.*

Tous ensemble.

*Bacchus, le seul Bacchus, } reglera
Iris, la belle Iris, } mon
L'aimable changement } destin.*

Jupiter s'estant fait connoître pour l'Amant d'Alcmene dans le troisieme Acte, les Thébains finissent la Piece, en exprimant par leurs dances & leurs chants la joye qu'ils ont que leur Ville ait esté honorée de la présence de ce Dieu.

CHOEUR DE THEBAINS.

Jupiter pour ces Lieux

Quitte le séjour des Dieux.

DEUX THEBAINS.

*De ce grand jour gardons bien la
mémoire,*

*Que l'Encens en tous lieux fume
sur nos Autels.*

CHOEUR DE THEBAINS.

*Que le reste des Mortels
Soit jaloux de nostre gloire.*

DEUX THEBAINS.

*Ces Lieux ont pour luy des appas
Qu'au Ciel il ne trouvoit pas.*

DEUX AUTRES THEBAINS.

*Concevons un bonheur suprême
Sur le charmant espoir qu'il nous
donne luy-mesme.*

UN THEBAIN.

*Tremblez, Ennemis jaloux,
Il va naître parmy nous
Un Héros dont les Faits doivent
remplir la Terre.*

*Vous reconnoistrez à ses coups
Le Fils du Maistre du Tonnerre,
Tremblez, Ennemis jaloux.*

AUTRE THEBAIN.

Jeunes Beutez, dont les rigueurs

extrêmes

Sont tout le fruit de nos ardeurs,

Voyez condamner vos cœurs

Par l'exemple des Dieux mesmes.

Est-il honteux

De brûler de leurs feux?

DAME THEBAINE.

Les Dieux aux transports amou-

reux

Peuvent trouver des charmes.

Tous les plaisirs sont faits pour

eux,

Ils n'ont point dans leurs vœux

De cruelles alarmes.

Ce n'est point aux Mortels jaloux

D'espérer un sort si doux.

THEBAIN.

Quittez une erreur si vaine,

Les Dieux en prenant une chaîne.

Ne sont pas exempts de soupîrs.

Un peu de peine

Fait mieux goustier les plaisirs.

DAME THEBAINE.

Il n'est point de tourment cruel

*Qui puisse mettre à bout leur cou-
rage immortel,*

*Mais de ma fermeté mon ame se
défie.*

*J'ay vu de cent Beautés le malheur
éclatant.*

Si l m'en arrivoit autant,

Ce seroit fast de ma vie.

DEUX DAMES

THEBAINES.

*Fuyons, fuyons d'Amour, craignons
ce Dieu trompeur,*

*On ne peut contre luy garder trop
bien son cœur.*

THEBAIN.

Si la crainte des soupîrs

*Vous fait fuir les plaisirs
Où le bel âge vous convie,
D'un Amant éprouvé faites un heu-
reux choix,*

*Pour suivre de si douces Loix,
Ce vous sera trop peu que toute vostre
vie.*

LES THEBAINS.

*Aimez, jeunes Beautcz, aimez,
De vos fers, de vos feux, vos cœurs
seront charmez.*

DAME THEBAINE.

*Il est trop malaisé de faire un choix
heureux.*

AUTRE THEBAINE.

*Tout est plein aujourd'huy de Trom-
peurs dangereux.*

AUTRE THEBAINE.

*On ne les connoit plus; ils ont tous
le langage*

Des cœurs bien amoureux.

Fevrier 1681

O

182 **MEROUDE**
DEUX THEBAINES.

*Gardons, gardons toujours une fierté
sauvage,
Il est trop malaisé de faire un choix
heureux.*

THE BAIN.

*Il est des Amans infidelles,
Mais risquons-nous moins
En vous ofrant nos soins?
Les feintes aux cœurs des Belles
Sont-elles moins naturelles?*

DEUX THEBAINS.

*Aimons, aimons; que nulle crainte
N'empêche de nous engager.*

**DEUX AUTRES
THEBAINS.**

*On démesle aisément une ame bien
atteinte,
D'avec un cœur léger.*

AUTRE THEBAIN.

*Et quand on y devroit courir quelque
danger,*

GALANT. 163

*Le prix que l'Amour nous propose
Est un peu plus cher que nous ne le croyons*

Qu'il ne vaille pas rien

*Qu'un cœur pour s'acquiescer
quelque chose?*

THEBAINS & THEBAINES

ensemble

THEBAIN S'EN

Suivez, sur point d'Amour, aimez ce

amour à tout propos

THEBAINES S'EN

Fuyons, fuyons l'Amour, craignons

de Dieu vengeance

THEBAINS S'EN

On ne peut contre luy garder long-

temps son cœur

THEBAINES S'EN

On ne peut contre luy garder trop

bien son cœur

Cel Dialogue est sur l'usage

Entre que dance le Peuple de

Q. 11

Thébes ; apres quoy une Thé-
baine chante ces Paroles.

*Lors que nous passons la vie
Sans quelque amoureux desir,
Que nos jours font peu d'envie !
Ils sont pour nous sans plaisir,
Lors que nous passons la vie
Sans quelque amoureux desir.*

S2

*Le retour de la verdure
N'est dû qu'aux soins de l'Amour.
Si tout rit dans la Nature,
C'est que tout luy fait la Cour.
Le retour de la verdure
N'est dû qu'aux soins de l'Amour.*

DEUX THEBAINS.

Rendons-nous

Quand l'Amour nous inspire ;

Rendons-nous,

Tout doit aimer ses coups.

*Le Chœur répète, Rendons-
nous, &c.*

DEUX THEBAINS.

*Le vain honneur de braver son
empire,*

*Nous consteroit nos plaisirs les plus
doux.*

Le Chœur répète *Le vain
honneur, &c.* & on chante le
Couplet qui suit de la même
sorte.

Nos beaux ans

Sont faits pour la tendresse,

Nos beaux ans

Ne durent qu'un Printemps;

*Aimons, aimons; si c'est une foi-
blesse,*

*Pour estre sage, on n'a que trop de
temps.*

Comme on voit, dans le monde,

Avoüez, Madame, que
pour des Particuliers, rien ne

ADieu.

ſçauroit eſtre plus glorieux,
que de ſe donner à eux, & à
leurs Amis, un divertiffe-
ment affez peu cômun pour
attirer tout Paris, ſi l'entrée
du Lieu avoit eſté libre pour
de l'argent. Le bruit qu'il
a fait ayant fait naître l'en-
vie à Monſieur le Dau-
phin de voir ce galant Spe-
ctacle, il ſe rendit il y a trois
jours chez M^r Malo, accom-
pagné de Madame la Dau-
phine, de Monſieur, de Ma-
dame, de Mademoiſelle, &
ſuivy d'une partie de la Cour.
La Comédie fut ſi bien

joüée, & les Intermedes
chantez d'une maniere si
juste, que ce Prince témoi-
gna tout haut, que de long-
temps il n'avoit rien veu
qui luy eust paru si agreable.

L'établissement du Droit
FranÇOis s'est fait à Caën,
ainsi qu'à Paris. Vous voyez
par là, que le Roy ne se lasse
point de travailler au bien
commun de ses Peuples. Le
Mercredy 10. de ce Mois M^r
Meliand, Intendant de la
Généralité de Caën, estant
venu dans l'Ecole de Droit,
qu'on avoit ornée de tres-

beaux Tapis , les Compagnies du Présidial & Bailliage s'y trouverent en Robes, ainsi que les Echevins. Plusieurs Docteurs de toutes les Facultez de l'Université, & la plûpart des Officiers des autres Corps de Justice de la Ville, s'y rendirent chacun en particulier, avec presque tout le beau monde de Caën. Vous sçavez, Madame, que c'est une des Villes de France où l'on trouve le plus de Gens d'esprit, & que les Dames y ont une politesse qui ne s'en-
point.

point la Province. Les Compagnies ayant pris leurs places, M^r l'Intendant fit faire à haute voix la lecture de l'Arrest du Conseil du Roy, qui nommoit M^r le Courtois, Docteur aux Droits, Avocat au Présidial & Bailliage de Caën, pour Docteur Professeur du Droit François en l'Université, & le mesme M^r Courtois, avec M^r Fleury, Prestre, Chanoine du S. Sepulcre; M^{rs} Sevestre, le Coq, & le Gras aussi Avocats au Bailliage & Siege Présidial; M^r le

Fevrier 1681. P

Tremançois, Ecuyer, Avocat en Vicomté à Caën; M^r Halley le jeune, & M^r Pyron, Professeur de l'Eloquence, pour les huit Docteurs agrégés aux Facultez de Droit. Cette lecture estant faite, M^r Meliand leur fit prester le Serment, & donna place aux Docteurs agrégés, qui estoient vestus de Robes noires avec le Chaperon rouge, au rang des quatre anciens Docteurs des Facultez de Droit, qui portoient des Robes rouges. A l'égard de M^r le Courtois,

dont la Robe estoit de cette
 mesme couleur, il le fit en
 possession de la Chaire de
 Droit, où il fit un tres-beau
 Discours qui luy attira l'ap-
 plaudissement de tout le
 monde. Il fit voir les soins
 que nostre auguste Monar-
 que avoit toujours eus pour
 le bien de ses Sujets, & dit
*Qu'il n'avoit pu mieux couron-
 ner toutes ses Victoires apres tant
 de Provinces conquises, que lors
 qu'il avoit fait publier des Edits,
 des Déclarations, & des Or-
 donnances, pour établir dans tout
 le Royaume une Justice invio-*

table qui mist le repos dans les Familles. Ensuite, il expliqua l'Ordonnance de Charles I. X. touchant les Transactions & Accords de Procès, qui ne sont point sujets au relevement s'il n'y a dol personnel, & cette explication fut appuyée de preuves & autoritez si fortes, que chacun fut obligé d'avouer que l'étude du Droit François estoit d'une grande utilité, pour porter ceux qui la font à la haine des Procès, dont la pensée ne peut jamais estre qu'odieuse, s'ils

ne sont absolument nécessaires. Son Discours estant finy, M^r Meliand, dont il loüa fort l'application continuelle à ce qui regarde les interests de Sa Majesté, & le bien public, luy fit occuper la seconde Place parmy les quatre anciens Docteurs Professeurs aux Facultez de Droit, suivant l'Arrest du Conseil. Le choix de ceux qu'on vient d'aggréger, a esté receu avec d'autant plus de joye, qu'ils sont tous d'un mérite particulier. M^r Fleury s'acquite avec une

174 MERCURE

entière exactitude de l'Office de Promoteur, qu'il exerce en l'Officialité de Caen; M^{rs} le Courtois, Sevestre, le Coq, le Gras, & le Tremançois, qui sont des Avocats consernez dans l'étude du Droit, & des affaires du Barreau, où ils paroissent avec de grands avantages; & M^r Pyron qui professe dans l'Université depuis fort longtemps, s'y est acquis une estime generale.

Il se fit ces derniers jours une Conversation tres agreable entre plusieurs Person-

III 2

nés d'esprit, touchant certains mots, ou manieres de parler, dont on a voulu amener la mode. Un fort galant homme qui s'en estoit diverty comme les autres, pris de là occasion de les employer dans ce Billet qu'il envoya le lendemain à la Dame, chez qui l'examen s'en estoit fait.

BILLET.

Impraticable Beauté. J'aurois vieilly sans vous avec un cœur tout neuf. Cependant depuis que je me suis embarqué à vous aimer, je n'ay pu savoir la desti-

P iij,

176 MERCURE

nation du vostre, & il est toujours indéchiffrable pour moy. Puis que je me fais une vraye affaire de vous aimer, pourquoy prendre des airs de chagrin quand vous me voyez ? Je suis d'une bonne paste d'Homme, & l'on en peut faire une bonne paste d'Amant. Je vous aime d'un amour distingué, & je vous trouve une Beauté à manger. Pour le coup vous avez tort, & vous ne devez pas estre avec moy du droit, & du dédaigneux dont vous estes. Vous avez de violentes douceurs pour d'autres, qui ne seroient pas du goust du su-

177

d'un

pas

ous

Ex

une

que

resse

je ne

e la

eufs

vous

que

Let

ie je

en

170
nan
font
Pai
affa
prie
ren
bun
en
d'A
am
tron
Por
von
du
von
len
ne



blime. Je suis un Homme d'un bon commerce, & si je n'ay pas un assez gros bien pour vous, j'ay du moins un gros amour, & comme je vous aime avec une grosse délicatesse, je souhaite que vous ayez une grosse tendresse pour moy, sinon croyez que je ne vous aimeray jamais plus.

Je reçeus la Figure de la Comete, & des trois Oeufs extraordinaires qu'on a veus à Rome, dans le temps que j'achevois ma dernière Lettre. Cela fut cause que je me contentay de vous en

178 MERCURE

faire la description. Je vous envoie aujourd'hui cette Figure, gravée sur celle de Rome, afin que vous voyiez par vous-même ce que je puis vous avoir représenté imparfaitement. On a imputé à l'apparition de cette Comete, le froid extraordinaire qu'on a souffert cette année en Italie. Il a esté grand en France, mais nous n'y avons éprouvé aucun malheur general dont la Comete puisse estre accusée. Les Particuliers peuvent avoir eu leurs sujets d'affir-

tion. Cela est ordinaire dans chaque Famille, où la mort apporte toujours de grands changemens.

Celle de Madame la Marquise de Gordes a fort surpris, quoy qu'il semble qu'elle n'ait pas esté impréveuë pour elle. La perte de M^e de Gordes son Mary arrivée depuis deux mois, la toucha si vivement, qu'elle dit dès lors qu'il luy restoit peu de temps à vivre. Ce pressentiment, fondé sur l'excès de sa douleur, l'obligea de mettre ordre à ses affaires, non seu-

180 MERCURE

lement pour sa conscience, mais encor pour son Testament, qu'elle fit dans une pleine santé trois ou quatre jours avant l'accident qui l'emporta tout d'un coup. Elle fut ouverte, & on luy trouva le fiel crevé. Elle estoit de la Maison d'Escoubleau-Sourdis, qui sans contredit est une des plus illustres du Royaume. Il y a eu un Cardinal de cette Maison. Mademoiselle de Gordes sa Fille, qu'elle avoit retirée du Couvent depuis quelque temps, a mille bon-

GALANT 181

nes qualitez qui la font aimer de tous ceux qui la connoissent.

Cette mort a esté suivie de celle de Madame de Tonné-Charante, Fille de M^r de la Vrilliere Secrétaire d'Etat, & Veuve de Messire Jean-Claude de Roche-Chouart, Chevalier, Seigneur de Tonné-Charante, Comte de Vivonne, Marquis de l'Isle-Dieu, Seigneur d'Orgere, Colonel du Regiment de la Marine. C'estoit une Dame d'une tres-grande vertu. Elle en a donné d'éclatantes

marques par la patience & la résignation toute Chrestienne avec laquelle elle a soutenu les longues douleurs dont sa maladie a esté accompagnée. Elle fut entermée à S. Eustache le 17. de ce mois.

Le mesme jour on enterra M^r Brigallier à S. Sulpice. Il estoit Premier Avocat du Roy au Chastelet, & ancien Echevin de Paris. Il exerçoit cette Charge depuis l'année 1640. & avoit eu le chagrin de perdre depuis assez peu de temps un Fils & une Fille

qu'il avoit. Ainfi M^r Brigal-
lier fon Frere est fon Heri-
tier.

La grande jeunesse ne
donne aucun privilege con-
tre les attaques de la mort.
Mademoiselle Parfait n'a-
voit que seize ans. Sa beauté
faisoit grand bruit, & elle
est morte, ayant à peine
commencé de vivre. Elle
estoit Fille de Madame la
Marquise de Vandœuvre.

La grossesse de Madame
la Duchesse de Foix avoit
causé grande joye. M^r le
Duc de Foix son Mary, qui

souhaitoit fort un Fils, la
ressentoit vivement. Cepen-
dant s'estant blessée en tom-
bant dans une Chaise à Por-
teurs, elle est accouchée
d'un Enfant mort. Ce mal-
heur les afflige d'autant plus,
que c'est le seul qu'ils ont
eu depuis dix ans qu'ils sont
mariez.

Il y a grande apparence
que la liaison que je vous
dis la dernière fois qui com-
mençoit à se former entre
deux Personnes qui ont au-
tant de délicatesse que d'es-
prit, sera de durée, par la

manière dont vous allez voir
qu'elle s'établit. La Dame
que le Cavalier avoit réga-
lée de l'Histoire de son cœur,
ne se consenta pas de luy té-
moigner le lendemain qu'
elle se tenoit obligée de la
confiance qu'il luy avoit
faite de ses intrigues. Elle
voulut à son tour se faire con-
noître, & luy envoya deux
jours après une Réponse qui
contenoit ce qui suit, & avoit
ce Titre.

Fevrier 1681.

Q

[illegible]

SECRET

JE suis si contente de la
sincérité que vous m'avez
marquée en m'en-
voyant l'Histoire de vostre
cœur, que je veux suivre
vostre exemple, & vous con-
ter aussi de bonne foy tou-
tes les petites aventures de
ma vie ; mais avant que de
commencer mon Histoire,
il faut que j'acheve la vostre.

& que j'y ajoute une Piece
 qui y manque, c'est à dire
 mon Portrait, qui devoir
 bien tenir sa place parmy
 ceux des Belles, à qui vous
 vous êtes attaché. Vous
 connoissez ma personne, &
 vous dites qu'elle vous plaît,
 ainsi je n'en dis rien, mais
 pour le cœur & l'esprit, j'ay
 peine à croire que vous me
 connoissiez assez par ces en-
 droits là. J'ay eu une édu-
 cation tres-capable de m'é-
 couffer l'esprit, cependant
 je n'ay pas laissé d'en écha-
 per, & d'en sauver quelque

Qij

chose. Il me reste assez de finesse & de délicatesse dans mes pensées, mais peut estre j'y gagnerois, si on les pouvoit deviner sans que je les exprimasse. Il y avoit en moy des commencemens de plus d'esprit que je n'en ay. L'intention de la Nature estoit que l'Art achevast ce qu'elle avoit laissé à achever, mais l'Art n'en a rien fait. Si vous voulez cependant que je vous dise ce qu'en pensent quelques Connoisseurs qui parlent de moy plus avantageusement, ils

m'ont assurée que la Nature
m'avoit donné tout l'esprit
qu'elle me pouvoit donner,
mais que l'Art me pouvoit
donner quelques apparen-
ces d'esprit, qu'à la verité il
ne m'avoit pas données. On
dit que je pense mieux que
tous ceux qui parlent mieux
que moy, & que j'écris
mieux que tous ceux qui ne
pensent qu'aussi-bien. Ne
me demandez point dans la
conversacion des médisan-
ces & des contes agréables,
des traits d'une imagination
bien vive, des expressions

190 MERCURE

extraordinaires & surprenantes. Il faut, s'il vous plaît, vous passer de tout cela, mais contentez-vous d'une mélancolie douce qui regne sur toutes les choses qu'on dit, de quelques pensées fines semées de temps en temps, & à propos; d'un certain air de bonté & de sincérité répandu jusques sur les moindres discours; enfin d'un agrément qui part plutôt du cœur que de l'esprit, & peut-être trouverez-vous votre compte avec moy. Me voila insensiblement ve-

GALANT IV 191

nuë à l'article de mon cœur. Je vous aventis que si j'en parle beaucoup, j'en diray du bien. Je l'ay naturellement tendre & délicat, & disposé à aimer d'une certaine manière, qui fait que je ne puis jamais aimer beaucoup de Gens. Si je m'en estois cruë, ma tendresse eust ressemblé à celle de la plûpart des Femmes. Elle eust esté jalouse, inquiete, ombrageuse, mais un peu de raison y a donné ordre. Vous allez croire que la raison ne peut se mêler de ce qui re-

garde la tendresse, sans se
foiblir beaucoup. Je ne suis
point de cet avis. La délicas-
tesse des sentimens n'est pas
incompatible avec leur nob-
lesse. Mon cœur prend les
conseils de ma raison. Aussi
n'est-ce pas une raison fa-
rouche. Elle approuve de
certains engagements, &
même les fortifie. Elle est
de moitié avec le cœur à
goûter les plaisirs. Sans cela
je serois fort à plaindre dès
que j'aimerois, car je me
souviens que ma raison m'a
donné d'étranges peines,
quand

quand elle a esté seulement pour quelques momens d'un autre party que mon cœur. Songez à ce que vous faites en m'aimant. Je ne me trouve presque jamais assez aimée. A vous dire le vray, je me suis quelquefois surprise moy-mesme dans des instans, ou c'estoit la vanité qui produisoit en moy ce sentiment. Quelquefois aussi ce n'estoit pas elle. A propos de vanité, j'y donnerois quelquefois, si je n'y prenois garde. Je suis assez capable d'entendre raison. II

Fevrier 1681.

R

104. MEROVILE

semble que ce ne soit pas là
faire un grand éloge de
moy-mesme; mais à moy il
me paroist que c'est un si
grand mérite que de pou-
voir entendre raison, que je
n'ose presque me le donner.
Voilà à peu près tout le bien
& tout le mal que je puis
vous dire de moy. Je viens
à mes aventures. J'estois
encor fort jeune. Je répon-
dois parfaitement aux es-
pérances d'une Mere, qui
avoit pris tous les soins ima-
ginables à me rendre fort
simple, & fort innocent. Je

n'avois jamais rien vu, & ne
 ſçavois pas qu'il y euſt rien
 à voir. Enfin j'étois une tres
 petite fille, lors qu'avec un
 peu de teint, & deſ yeux
 aſſez paſſables, quoique mal
 conduits, je ne laiſſay pas de
 faire une conquête. C'étoit
 un jeune homme, toujours
 aſſez bien mis, mais qui di
 recte n'avoit aucun carac
 tère. Il n'étoit ny mélan
 colique ny enjoué, ny com
 plaisant, ny opiniâtre, ny
 agreable, ny ridicule. On ne
 ſçavoit ce que c'étoit. Il me
 rendoit des ſoins. Il étoit

R ij

assidu auprès de moy, & je ne sentoisi rien. Je me demandois quelquefois à moy-mesme; mais d'où vient que je ne prens point de plaisir à le voir? N'est-il pas assez bien fait, & toujours fort propre? Oüy. Que luy manque-t-il donc? Je n'en sçavois rien alors, car je ne sçavois pas qu'il y avoit quelque chose qui s'appelloit esprit & agrément. J'appris enfin ce que c'estoit un jour que je rencontray dans une visite un jeune Cavalier, qui avoit assez de réputation dans le

monde. Je connus aussitost
ce qui manquoit à mon
Amant, & je vis fort bien à
quoy il tenoit que je ne l'ai-
massé. L'autre parloit une
langue que je n'avois jamais
ouïy parler, & que j'enten-
dois pourtant. Cela répon-
doit à une certaine idée con-
fuse que j'avois dans la teste.
Je n'avois jamais vû d'Hom-
me d'esprit, & je sentis bien
qu'il l'estoit. Au sortir de cer-
te visite, mon Amant me de-
vint insupportable. Je songeay
au plaisir que j'aurois d'estre
aimée du Cavalier que je

venois de voir ; mais j'y songeay comme j'aurois fait au plaisir d'estre Reyne, car la chose ne me paroissoit pas possible. J'envisageois une distance épouvantable entre son esprit & le mien, & je me trouvois une tres-petite Creature. Je ne croyois pas qu'il püst m'aimer, & cependant je sentoie bien que je ne pouvois plus souffrir d'estre aimée que de luy. Je fus plus heureuse que je n'espérois. Voicy tout d'un coup le Cavalier à mes pieds. Ces yeux, ce teint, cet air de

jeunesse, tout cela avoir fait son effet. Je m'apperceus bien qu'il ne me trouvoit tout au plus que belle. J'en eus du dépit en moy-mesme. Je voulus élever mon mérite jusqu'à l'esprit, mais c'estoit une affaire qui n'alloit pas si vite. Je pensois assez bien, & je faisois des efforts pour pousser mes pensées hors de ma teste, mais j'avois beau faire. Je demeuroidis toujours riche de mille jolies choses que je n'avois point dites. Mon nouvel Amant avoit par bonheur assez de péné-

tration. Il démesla ce qui se passoit chez moy, & me tint compte de l'esprit que je ne paroïssois pas encor avoir. Enfin je cōmençay à parler. Il m'échapa des choses assez heureuses, & qui furent fort applaudies. Il se trouva que j'avois de l'esprit. Jamais je ne fus si étonnée. Ma réputation se forme. Me voila dans le monde sur le pied de Fille tres-spirituelle. Mon nouvel Amant deuiet fou du mérite qu'il m'avoit presque donné, puis qu'il me l'avoit découvert. Enfin tout

EGADANT. 207

me réussit, tout il propose.
Vous ne trouverez pas naïf
vais que pour avoir de l'es-
prie, il en ait coûté quelque
chose à mon cœur. L'autre
connaissance m'y auroit en-
gagée au défaut de l'inclina-
tion. L'Amand dont je vous
parle icy estoit d'un cara-
ctère fort particulier, & une
des principales choses qu'on
luy reprochoit, c'estoit cela
mesme, qu'il estoit trop par-
ticulier. Il aimoit les plaisirs,
mais non point comme les
autres. Il estoit passionné,
mais autrement que tout le

monde. Il estoit tendre, mais
à sa maniere. Jamais une ne
fut plus portée aux plaisirs
que la sienne, mais il les vou-
loit tranquilles, plaisirs plus
doux, parce qu'ils estoient
dérobez. Plaisirs assaisonnez
par leur difficulté, tout cela
luy paroissoit des chimeres.
Ainsi ce qui me persuada le
plus de sa tendresse pour
moy, c'est que je luy coû-
tois quelque chose. Il avoit
une espee de raison droite
& inflexible, mais non pas
incommode, qui l'accompa-
gnoit presque toujours. On

ne gagnoit rien, avec luy
 pour en estre aimée. Il n'en
 voyoit pas moins les défauts
 des Personnes qu'il aimoit,
 mais il n'épargnoit rien pour
 les en guérir, & il ne s'y
 prenoit pas mal. Des soins,
 des assiduez, des manieres
 honnestes & obligeantes,
 des empressements tant qu'il
 vous plaira, mais presque
 point de complaisance sinon
 dans les choses indifférentes.
 Il disoit qu'il auroit une com-
 plaisance aveugle pour les
 Gens qu'il n'estimerait gué-
 re, & qu'il voudrait tromper;

mais que pour les autres, il
 vouloit les accoutumer à
 n'exiger pas des choses peu
 raisonnables, & à n'être pas
 les dupes de ceux qui les se-
 roient. A ce compte là, vous
 voyez bien que la plupart
 des Femmes qui sont im-
 périeuses & déraisonnables,
 ne se fussent guère accom-
 modées de luy, à moins qu'il
 ne se fust long temps con-
 traint, & ce qu'il n'estoit pas
 capable de faire. Il estoit
 d'une sincérité prodigieuse,
 jusque là que quand je le
 prenois à foy & à serment, il

n'osoit me répondre que de la durée de son estime & de son amitié; & pour celle de l'amour, il ne la garantissoit pas absolument. Il avoit toujours, ou un enjouement assez naturel, ou une mélancolie assez douce. Dans la conversation, il y fournissoit raisonnablement, & y estoit plus propre qu'à toute autre chose, encor falloit-il qu'elle fust un peu réglée, & qu'il raisonnast, car il triomphoit en raisonnemens, & quelquefois mesme dans des conversations communes, il luy

arrivoit d'y planter des choses extraordinaires, qui déconcertoient la plupart des Gens. Ce n'est pas qu'il n'entendist bien le badinage. Il l'entendoit même trop finement. Il divertissoit, mais il ne faisoit guère rire. Son extérieur froid luy donnoit un air de vanité; mais ceux qui connoissoient son ame, déméloient aisément que c'estoit une trahison de son extérieur. Je vous en fais un si long portrait, & il semble que j'ay tant de plaisir à parler de luy, que vous croirez

peut estre que nostre intelli-
 gence dure encor. Non,
 elle est finie, mais ce n'est
 ny par la faute, ny par la
 mienne. L'amour avoit fai-
 de son costé tout ce qui
 estoit necessaire pour rendre
 nostre union éternelle. La
 fortune a renversé tout ce
 qu'avoit fait l'amour. J'estois
 la seule Maîtresse, & la pre-
 miere de ses Amies. Il estoit
 mon seul Amant, & le pre-
 mier de mes Amis. Jugez
 par là de quelle nature estoit
 nostre commerce. Un troi-
 sième Amant vint prendre sa

place, & essaya inutilement de la remplir tout-à-fait. Ce n'est pas que la Personne ne fust assez agreable, qu'il n'eust de la vivacité d'imagination, & de certains tours dans l'esprit tres divertissans; mais quand on l'examinoit un peu à fond, on trouvoit que ses manieres faisoient honneur à son esprit. Qui auroit osté aux choses qu'il disoit, l'air, & le ton dont il les disoit, leur eust peut-estre osté tout leur agrement. C'estoit sur cet air, & sur ce ton, que rouloit son badi-

rage. Il amusoit les Gens plus qu'il ne les entretenoit. Il y avoit dans sa physionomie je-ne-sçay-quoy qui m'estoit suspect en fait de tendresse; & quand je le voyois, mon cœur m'avertissoit que je ne me fiasse point trop à luy. Il ne me sembloit point Homme à estre la dupe d'une passion; & son cœur, autant qu'il m'estoit possible d'en juger, n'estoit pas de nature à se laisser embarquer dans de mauvaises affaires. Il n'avoit pas l'air tendre, il affectoit

Fevrier 1681.

S.

même quelque rudesse d'esprit ; & pour se persuader qu'on en fust aimée, il falloit estre prévenue d'amour pour luy. Les réflexions que je fis sur son chapitre, furent cause qu'il ne fit jamais que me divertir, sans venir à bout de m'engager ; mais je pensay entrer dans un commerce de cœur plus particulier, avec un autre Amant qui s'attacha à moy dans ce temps-là. C'estoient les manières du monde les plus tendres, l'air le plus doux. Rien ne paroissoit plus pro-

pré à une passion. Des hon-
nestetés, des complaisances,
des empressemens, autant
qu'on en pouvoit souhaiter;
tout cela luy tenoit lieu de
vivacité d'imagination, &
d'enjouement dans l'entre-
tien, & empêchoit en quel-
que sorte qu'on ne s'aper-
çust que ces choses-là luy
manquoient. L'usage du
monde l'avoit un peu gâté.
Il s'imaginolt que les Gens
vouloient estre trompez, &
sur ce pied-là il prodiguoit
les douceurs assez indifé-
remment; mais son adresse

S ij

paroissoir, & par conséquent elle n'estoit plus adresse. Je trouvoy en l'aprofondissant, qu'il avoit l'esprit ombrageux, & défiant jusqu'à l'excès, & la peine que j'aurois eue à le persuader de ma tendresse, fut cause que je n'en conçus point pour luy. Vous me connoissez présentement aussi bien que je me connois moy-mesme. Je vous ay confié toutes mes aventures, & tous mes sentimens. Prenez vos mesures là-dessus. Si nous ne sommes pas le fait l'un de l'autre, le

plûtôt que nous pussions
nous en raviser, ce sera le
meilleur motif que nous pourrions
avoir. Je vous parlai l'année
dernière de l'Opéra intitulé
Les Amazones dans les Isles
Fertiles, que M. Contarini
Producteur de St. Marc, a voit
fait représenter en présence
d'un nombre infiny d'Au-
diteurs illustres, dans la belle
Maison de Piazzola. On l'y
a représenté encor cette an-
née, avec un autre, qui a eu
pour titre, *Bérénice vindica-*
tive. Piazzola, Madame, n'est

214 MERCVRE

autre chose qu'un Bourg à dix milles de Padoue, où ce Noble Venitien, qui est très-riche, a fait bâtir un Palais superbe. Il y a cinq ans que l'on y travaille; mais quoy que le principal Corps de Logis soit du Dessen du fameux Palladio, ce miracle d'Architecture est presque effacé par les ornemens dont M^r Contarini a pris soin de l'embellir, & par les Bâtimens qu'il y a fait adjoûter des deux costez.

Ce Palais est dans une situation assez élevée. Il a au

GALANT. 215

devant une Avenue de pres-
d'un mille, & qu'on doit
continuer encor plus loin.
Sa largeur est d'environ cent
pieds; ce qui produit un tres-
agreable effet quand on ar-
rive. Les Murailles de la
Court sont tres belles, & tout
le Palais est environné de
Canaux d'une eau courante,
qui servent aussi de Refer-
voirs; & qui se déchargent
tous dans un grand Bassin
de figure ronde, entouré de
grandes Portes, ou Arcades
ornées de Statues. Ce Bassin
a tant d'étendue & de pro-

216 MERCURE

fondeur, que l'on y peut naviger avec de petites Barques ou Gondoles. C'est dans ces Gondoles que M^r Contarini donne des Serenades & des Concerts de Musique pendant l'Été. La Court qui depuis la grande Porte jusqu'à l'Escalier a deux cens cinquante pieds, en a cinq cens de largeur. Elle est entourée de trente Voûtes ou Grotes ornées de Coquillages, avec des Niches garnies de Statuës, qui seront dans peu de temps autant de Fontaines, dont on

on ne peut trop louer le dessein. Le Palais est composé de quatre Etages, sans compter le bas ou rais de chaussée. Trois Statues servent d'ornement à chaque Fenestre, avec des Festons de fleurs & de fruits. On voit au premier Etage deux grandes Loges ou Balcons couverts. De grosses Colomnes soutiennent ces Loges. Il y en a aussi deux au second Etage, d'un dessein aussi noble qu'il est extraordinaire. Du costé droit est une Aîle de cent soixante &

Fevrier 1681.

T

dix pieds de longueur. Le bas en est embelly de Grutesques de différentes couleurs. Au dessus il y a de grandes Fenestres séparées par des Figures Gigantesques de marbre, hautes environ de dix-huit pieds. Elles soutiennent une fort grande Corniche aussi de marbre, sur laquelle on voit un autre Ordre de petites Colonnes qui servent de baze à des Statuës isolées. Du costé gauche il y a une autre Aîle du mesme dessein, pareille à cette premiere.

Quand on est entré dans le Palais, on se trouve dans un grand Salon de structure ronde, avec des Statues, & au dessus, des Colomnes, sur lesquelles il y a un Corridor pour aller autour, & voir du premier Etage dans le second. A chaque costé de ce Salon on voit quatre grandes Chambres, & deux magnifiques Escaliers qui se regardent l'un l'autre. En traversant le Salon, on découvre un petit Bois de Citronniers, & en suite, on entre du costé gauche dans

T ij

220 MERCVRE

un Sallon quarré, dont chaque costé est long d'environ cinquante pieds. De haut en bas, ce ne sont que Stucs & Figures de relief. Le Platfond & les costez sont ornez de Tableaux des plus fameux Peintres du Siècle passé. Au sortir de là, on entre dans six autres grandes Chambres, dont la dernière a un grand Balcon, embelly de Colomnes de marbre, d'où l'on apperçoit une tres-belle Cascade. Au dessous sont six autres Chambres souterraines, qui doi-

vent servir pour divers artifices d'eau, auxquels on travaille actuellement. De là, par un tres-bel Escalier qu'on trouve au milieu de ces six Chambres, on descend dans une longue Galerie, pavée de petites pierres, qui représentent diverses Figures. Les Murailles sont incrustées de Rocailles, & d'autres choses tirées de la Mer, & ont des Satires & des Stucs pour ornement. De cette Galerie on monte dans le grand Sallon dont j'ay parlé, par un autre Es-

222 MERCURE

calier rempli de Statues, & d'un dessein tres particulier. Au dessus de cette premiere Galerie, on en doit construire une autre qui sera pleine de Tableaux anciens & modernes, & dans laquelle on a dessein de placer une Bibliothèque de toute sorte de Livres. Au dessus il y a des Chambres pavées de Carreaux vernis de diverses figures & couleurs. Le Plafond & les costez en seront enrichis d'or.

Au sortir de ces grands Appartemens, en allant au

III T

costé droit, on trouve huit autres grandes Chambres pareilles à celles du costé gauche. On voit de là un second Bocage de Citronniers semblable au premier. Ces Chambres doivent estre ornées de Stucs, de Pastes colorées, de Marbres fins, de Mosaïque, & de Miroirs. Les Portes de toutes ces Chambres forment une Enfilade, qui est aussi longue que la Court est large, c'est à dire, qui a cinq cens pieds, en sorte que l'on ne pourroit reconnoître une Personne

T iij

d'un bout à l'autre. Au milieu de ces dernières Chambres qui ne sont pas encore achevées, il y a un superbe Escalier orné de Statuës, qui conduit à quatre Corridors, où le jour entre par des ouvertures rondes qui sont au haut. Dans ces Corridors, sont vingt-quatre Chambres pour les Domestiques. Ce mesme Escalier conduit dans une grande Salle d'Armes, où l'on en trouve de toutes manieres. Sous cette Salle fera une Galerie ornée de Sculpture. Au dessous des

Chambres il doit y avoir des Bains. On travaille incessamment à ce costé qui répond au grand Bassin, par lequel j'ay commencé la description de ce Palais. Il y a aussi un Balcon qui répond à celui que je vous ay dit estre dans l'autre costé. De ce Balcon, on va, par un petit Escalier de marbre, à un Corridor basty sur les Murailles de la Court, & d'où l'on peut aller au Theatre. Ce Corridor est embelly de part & d'autre de Colomnes de marbre, accom-

pagnées de Statues de me-
 me matiere. Ces Colonnes
 soutiennent le Toit couvert
 de plomb, & sont séparées
 par les Fenestres, qui doi-
 vent estre garnies de Vitres
 de cristal travaillé à figures,
 avec leurs Cages ou Jalousies
 dorées, pour les défendre de
 la gresle. On travaille de
 l'autre costé à un Corridor
 semblable, avec le mesme
 ordre de Colonnes, de Sta-
 tues, de Toit, & de Fenest-
 res. Les deux autres Cor-
 ridors qu'on doit faire en
 face du Palais, auront des

Statues & des Colonnnes, mais ils n'auront ny Toit ny Fenestres, afin de ne pas empescher la vue.

Je serois trop long, si je voulois vous marquer toutes les beautez de ce Palais. Au second Etage, il y a quatre Appartemens, avec des Salles tres-amples, & capables de loger de Grands Seigneurs. Je passe les Lieux qui doivent servir à l'usage domestique. On trouve au troisieme Etage une Galerie, où se voyent toutes les sortes d'Instrumens de Mu-

228 MERCURE

sique que l'on peut s'imagi-
ner, avec tous les Opéra qui
ont esté veus jusqu'à présent,
soit à Venise, ou ailleurs.
L'Hercule fait par le S^r Ca-
vali, & représenté à Paris
pour le divertissement de
Sa Majesté, y tient sa place
parmy les autres. Il ne faut
point s'étonner de cet amas,
puis que pour avoir les Inf-
trumens les plus particu-
liers, M^r Contatini n'a épar-
gné aucune dépense. Les
deux Loges dont j'ay parlé
au commencement, sont
aux deux costez de la Gale-

rie, avec des manieres de Tribunes tout autour, pour y mettre des Chœurs de Musique & d'Instrumens, afin de divertir pendant le repas. De l'un & l'autre costé de ces Loges, il y a deux Terrasses, avec des Colonnes & des Statuës isolées. Ces Terrasses se joignent avec les Galeries & les Loges, & forment une seconde Enfilade de cinq cens pieds, pareille à celle des Chambres. Dans ce mesme Etage sont divers endroits pour y loger & coucher. Le quatrieme est

composé de Chambres pour les Domeftiques, & pour la commodité de la Maifon, avec deux petites Rotondes ou Dômes qui leur fervent d'ornement. A compter toutes les Chambres de ce fomptueux Palais, on y en trouve jufques à deux cens. Le refte des Bâtimens pour divers ufages, comme les Remifes de Carroffes, les Ecuries, les Greniers, les Moulins pour moudre le Bled, pour fcier des Planches, pour filer & pour préparer la Soye à la maniere

de Bologne, pour fouler les Draps, pour battre du Fer, & pour d'autres Inventions qui s'exécutent toutes par la force de l'eau qu'on y emploie avec divers artifices; tous ces Bâtimens, dis-je, sont presque innombrables, & répondent à la magnificence des autres Ouvrages que je viens de vous décrire. Les Jardins, les Bois de Citronniers, les Allées couvertes, les Labyrinthes, les Mines ou Chambres souterraines, & enfin les Lieux où l'on élève des Cailles & des

232 MERCVRE

Faisans, ont quelque chose de si merveilleux, qu'ils passent tout ce qu'on s'en peut imaginer. Au dehors de la Court de ce Palais, on doit faire une grande Place ovale, avec cent Boutiques autour, & des Portiques doubles. Le Dessain qu'on en a fait est tres-singulier.

M^r Contarini, qui est magnifique en toutes choses, accompagne ses grandes qualitez d'une pieté solide, & en a donné de nobles marques, en faisant bâtir à ses dépens l'Eglise du Bourg,

& luy donnant des Revenus
qui suffisent pour entretenir
l'Archipreste, & les autres
Presbres dont il a la nomi-
nation. Il a de plus fait cons-
truire un Lieu en forme de
Monastere, avec une Court
environnée de Portiques
soutenus de Colomnes de
marbre, des Apartemens
dans le bas pour l'usage &
les necessitez de la Maison,
& des Chambres au dessus.
Il y a fait bâtir une Eglise
encor plus belle & plus
grande que celle du Bourg.
On eleve dans ce Lieu

Fevrier 1682.

V

234 MÉROPE

trente-trois pauvres Filles
de Famille honneste, & au-
quelles il entretenoit des
Femmes pour en avoir soin,
& pour leur enseigner les
Ouvrages ordinaires aux
Personnes de leur Sexe, &
des Maîtres pour leur ap-
prendre la Musique, qu'il
aimoit avec passion. Comme
il s'est trouvé parmi ces
Filles de tres-belles Voix, il
résolut aussitost de faire cons-
truire un magnifique Thea-
tre pour des Opéra qu'il feroit
composer exprés. De Thea-
tre a cent quatre-vingts

pieds de long. Sa largeur est de soixante. Il y a quatre Ordres ou Etages de Loges disposées en demy-cercle, tirant sur l'ovale. On y montre par des Escaliers de marbre, ornez & soutenus de Statuës. Les Murailles & les Loges sont peintes à Fresque, & les ouvertures tres-bien travaillées. Le Parterre, qui contient cinq cens Personnes, est tout fait de bois avec des degrez percez à jour pour recevoir le frais. L'eau passe deffous. Il y a auprès de là pour le mesme

effet une Chambre souveraine, qui sert à donner du vent en Été à tous les endroits de ce superbe Theatre. Les Loges peuvent aussi contenir cinq cens Personnes. Elles sont toutes ornées de Statues de relief dorées. Le Ciel ou le Lambris est tout travaillé à fleurs & à feuillages, avec un très-grand nombre de Miroirs, qui réfléchissent la lumière, & la renvoyant de tous costez, font un effet surprenant.

Ce fut sur ce beau Thea-

une que pour la seconde fois
 on représenta l'Opéra des
 Amazones le 30 au 4 de
 Novembre Vingt-Torches
 de cire blanche l'éclairaient.
 Le Rideau qui en cachoit la
 Décoration, estoit de Ve-
 lours cramoisy à poil, avec
 des Coutures couvertes de
 Trainetes ou petits Passe-
 mens d'or, que la lumière
 rendoit très brillans. Les Spé-
 ctateurs estoient la plupart
 d'une qualité fort relevée,
 puisqu'on y voyoit le Duc de
 Mantouë, le Prince de Boz-
 zolo, le Landgrave de Hesse,

& beaucoup d'autres, & les Ambassadeurs de l'Empereur, de France, & d'Espagne, avec toute leur Suite, quoy que ces Ministres y fussent incónus, de mesme que plusieurs Procureurs & Senateurs de Venise. Les Dames Venitiennes y parurent au nombre de deux cens, & autant de Nobles. Les Etrangers de l'un & de l'autre Sexe, estoient encor en plus grand nombre, en sorte que les Loges & tous les autres endroits en furent remplis avant qu'ils le pouvoient

estre. M^r Contarini fit distribuer à tous indifféremment des Livres de l'Opéra, & des Bougies pour les lire, parce qu'avant qu'on levast la toile, on éteignit les vingt Torches, & l'on ne laissa allumées que celles qui estoient dans les divers Etages des Loges, jusques au commencement de la Représentation. Elle dura trois heures & demie avec beaucoup de variété, & un aplaudissement universel. Parmi les choses extraordinaires qui y parurent, on y remar-

240 MERCIERE

qua trois cens Nobles, & la voir, cent Femmes Amazo-
nes, cent Hommes dé-
guisez en Mores, cinquante
Hommes à cheval qui firent
une tres-belle montre, des
Pages, des Estafiers, des La-
quais, & des Coehers, qui à
la fin de la Piece conduisi-
rent sur le Theatre un Car-
rosse tout couvert de Bro-
derie d'or, tiré par six des
plus beaux Chevaux qu'on
puisse voir. Les Scenes que
l'on admira le plus, furent
celles d'un grand Cabinet,
de toutes les Pieces estoient
relevées

relevées en Broderie, & une
autre de Tentés ou Pavil-
lons brodez. Il y en avoit
pour le moins quarante.

Le lendemain sur le soir,
on se promena dans l'Ave-
nuë qui est au devant du Pa-
lais, avec les Seigneurs &
les Dames qui y parurent
tous dans leurs Carrosses à
six Chevaux, au nombre de
plus de cent cinquante. En
suite on donna le Bal, où
l'on vit de tres superbes Ha-
bits, & des Pierres qui
n'ont point de prix.

Le jour suivant on alla au
Fevrier 1681. X

Cours dans l'Avenue, & à quatre heures de nuit, on se rendit au Theatre, que l'on trouva encor éclairé par vingt Torches de cire blanche, mais celles-cy estoient torfes & dorées. La Toile qui cachoit le lieu de la Scene, estoit de Velours cramois à fleurs à fond d'or. On distribua des Bougies dorées, & dans les Livres qu'on donna à tout le monde, chaque Scene se voyoit représentée en Taille-douce. Les Spectateurs furent les mesmes du jour précédent.

La Représentation dura depuis six heures jusqu'à onze, mais avec une admiration si continuelle, qu'aucun Opéra ne fut jamais aplaudy avec tant de marques d'une entière satisfaction. Quoy que le premier fust beau, celuy-cy, qui estoit *Berénice vindicative*, le surpassa de beaucoup par la magnificence des Entrées, & par la richesse des Habits. On y compta jusques à cinq cens Auteurs, sçavoir, cent Piquiers, cent Femmes, cent Cavaliers montans des Che-

vaux bardez, soixante Hallebardiers, des Chasseurs, des Estafiers, des Pages, qui parurent tous dans la première Scene du Triomphe. Rien ne pouvoit mieux représenter les fameux Triomphes des Empereurs Romains. On y voyoit sept superbes Chars pleins de Trophées, & un entr'autres tiré par quatre Chevaux vivans qui marchotent de front. La Reyne Berénice estoit assise sur ce dernier, qui estoit haut de vingt pieds, & orné de Stucs dorez & argentez.

d'une beauté admirable. Sur le derriere estoit un grand Aigle, qui de ses ailes faisoit ombre à cette Reyne. Devant ce Char qu'avoient précédé cent Femmes, toutes magnifiquement vêtues, on voyoit marcher celui où son Ennemy vaincu estoit enchaîné. On admira le bel ordre de ce Spectacle, qui quoy que très-grand, se termina sans confusion. Ce qui étonna le plus, ce fut une véritable Chasse de Cerfs, d'Ours, & de Sangliers vivans, qui furent tuez par les

246 MERCURE

Chasseurs. Pour les Scenes feintes, on remarqua particulièrement une grande Place, un Temple, une Ecurie avec cent Chevaux vivans & quantité de Palefreniers; une Chambre toute garnie de Point de Venise d'une dépense extraordinaire; un Carrosse qui parut à la fin du second Acte, dont l'Impériale, les Rideaux, les Portières, les Houpes, & les Couvertures des Chevaux, estoient de ce même Point, un autre tout couvert de fleurs de soye, un autre de

Pierres fines, un autre embelly de Bustes d'or, un autre enrichy de Diamans & de Miroirs, & un autre orné de Stucs tous dorez. Ces six Carrosses, remplis de Dames & d'Hommes qui chantoient de petites Airs galans, alloient en tournant sur le Theatre, de la mesme sorte que l'on se promene au Cours. Les diverses Décorations ne changeoient pas à la maniere ordinaire. Elles sortoient de dessous la terre, & celles mesme qui estoient en place se per-

doient, & s'abîmoient avec tant de promptitude que les yeux estoient trompez. Tout ce qui servit au nouvel Opéra de Berénice, fut différent de ce que l'on avoit veu le premier jour à celui des Amazones. Ainsi, ce furent nouveaux Habits, nouvelles Décorations, & nouveaux Musiciens. Ces admirables Représentations devoient estre continuées encor quatre fois, mais la chute d'un Bâtiment depuis peu construit, empêcha d'exécuter ce dessein. C'estoit une es-

pece de Magazin, dans lequel on gardoit tous les Habits des Embrées, & des Personnages. Les Chars de Triomphe en furent brisez, avec les Carrosses dont je viens de vous parler.

Voilà, Madame, ce que contient une fort exacte Relation envoyée par une Personne très-digne de foy, qui s'est trouvée à toutes ces Fêtes. La Musique y fut charmante. Vous sçavez que c'est en quoy les Italiens excellent. M^r Charpentier qui a demeuré trois

ans à Rome, en a tiré de
grands avantages. Tous les
Ouvrages en sont une preu-
ve. Je vous envoie la suite
de ce qu'il a commencé.

SECOND COUPLET
DES STANCES DU CID,
mis en Air.

Que je sens de rudes com-
bats!

Contre mon propre honneur mon
amour s'intéresse.

Il faut vanger un Pere, ou perdre
une Maîtresse;

L'un m'anime le cœur, l'autre retiens
mon bras.

Réduit au triste choix, ou de trahir
ma flamme,

GALANT. 251

*Ou de vivre en Infame,
Des deux costez mon mal est infiny.*

*O Dieu, l'étrange peine!
Faut-il laisser un affront impuny?
Faut-il punir le Pere de Chimene?*

Il est peu de Gens qui
n'aiment, & bien souvent
c'est un rien qui fait aimer.
M^r Sanson d'Abbeville, a
fait là-dessus un fort joly
Madrigal.

A UNE BELLE,

*Sur une Mouche qu'elle avoit
mise.*

L'*Amour naist de caprice ; un
bel œil peut charmer,
Mais aussi tres-souvent c'est un rien
qui nous touche.*

252 MEROVRE

*J'ay veu tous vos appas cent fois sans
m'alarmer,*

*Et sur un pied de Mouche,
Aujourd' huy je m'avise, Iris, de
vous aimer.*

Une Mouche fait icy
naître l'amour, & si nous en
voulons croire Anacreon,
l'Amour luy-mesme s'est
plaint d'une Mouche. Voyez
de quelle maniere M^r le Pré-
sident de la Tournelle, de
Lyon, a exprimé la pensée de
ce Poëte Grec.

EPIGRAMME.

UN jour cueillant une Rose,
Amour se piqua la main,
Et vit avec grand chagrin

Qu'une Abeille en estoit cause.

Il s'en alla tout en pleurs

Instruire de ses douleurs

La Déesse de Cythere.

Mon Fils, ce ne sera rien,

Luy dit cette bonne Mere.

Si vous ressentez si bien

Une piqueure légère,

Un Amant que doit-il faire?

Le zele que le Roy fait
éclater en toutes rencon-
tres pour les choses qui
regardent l'intérêt de la
vraye Religion, est visi-
blement récompensé par les
grandes pertes que fait tous
les jours la Prétendue Ré-
formée. Il est surprenant

254 MERCVRE

d'avoir veu deux cens Personnes en abjurer les erreurs toutes à la fois. C'est ce qui vient d'arriver dans les Villages de Chenay & de Ghey, Diocese de Poitiers. Ceux de ce Party devroient bien par là rentrer en eux-mêmes, & s'appliquer tout-debon à chercher la verité, qui se decouvre toujourns, lors que l'obstination ne la cache point. La Conversion de Madame de Gritin en est pour eux une preuve. Cette Dame, qui par l'etendue de ses lumieres sembloit forti-

fier leur aveuglement, après avoir combattu pendant deux ans, a esté enfin contrainte à se rendre. Vous pouvez juger de son esprit par la belle Lettre que je vous envoyay au mois de Novembre, dans laquelle est contenue l'Histoire extraordinaire de cette jeune Personne, que ses Parens avoient forcée à se marier. C'est elle qui l'a écrite. Le long temps qu'elle a employé à contester, nous fait assez voir que si elle a changé de Religion, ce n'a pas esté sans connois-

sance de cause. Nous devons
 son changement, ainsi que
 celuy de M^r de Gritin son
 Mary, aux soins de M^r Vi-
 gnier, qui y a travaillé avec
 une assidue extraordinaire,
 & qui ne l'a point voulu
 abandonner, qu'il ne l'ait
 tirée du précipice où elle
 estoit, pour la faire entrer
 dans le bon chemin. Elle
 abjura au commencement
 de ce mois dans l'Eglise de
 M^r de la Mission de Richelieu,
 & on peut dire qu'elle a
 pratiqué le conseil de l'E-
 vangile, puis qu'elle a quitte

Parents & Amis, & qu'elle s'est ~~mes~~ même broüillée avec Madame sa Mere, pour qui elle a toujours eu un tres-grand respect, & dont elle estoit aimée avec toute la tendresse imaginable.

Le Mardy 11. de ce mois, Mademoiselle de la Mote de la Godinelaye fit la mesme abjuration dans l'Eglise des Religieuses Ursulines de Rennes. Elle est âgée de vingt-trois ans. Madame sa Mere s'estoit remariée au Ministre de l'Eglise des Prérendus Réformez, & avoit

Fevrier 1681.

Y

278 MERCURE

mis auprès d'elle une Goutte vernante des plus obstinées dans ses erreurs. Cette jeune Demoiselle n'a pas laissé de venir à bout de la convertir, après avoir esté convaincue des veritez de nostre Religion par l'excellent Livre de M^r l'Evêque de Condom, que luy avoit expliqué M^r du Pleffis-Bardout, Gentilhomme de ses Voisins à la Campagne. Elle avoit dit fort longtemps, qu'elle estoit de la Religion du Livre de M^r de Condom, mais elle se croyoit bien fôdée à croire.

que la Religion Romaine n'y estoit pas conforme. On luy a-fait venir toutes les Attestations, qui ont esté données pour ce Livre, & on l'a si pleinement éclaircie de quelques Points qui l'embarassoient, qu'elle n'a pû davantage fermer les yeux à la verité.

Je vous ay parlé dans ma Lettre de Decembre, de Madame de Fontmort, Présidente à Niort, à qui Madame la Duchesse de Navailles en partant de la Rochelle, avoit confié Mademoiselle Pagez apres la Con-

Y ij

version. Cette Dame, dont la vertu estoit peu connue, amena icy dans le mesme mois trois de ses Nièces de la Religion Prétendue Réformée, dans l'espérance de la leur faire abjurer en présence de la Cour. Elle a employé toutes sortes de moyens pour venir à bout de ce dessein, & n'a réüssy que pour la Cadete, que Madame la Marquise de Maintenon sa Parente, a prise aupres d'elle. Les deux Aînées n'ayant voulu entrer en aucune explication sur les

Point de conversation, Madame de Fontenay s'estoit veüe contrainte de les remener en Boitou où de tres-prefantes Lettres les rappelloient. Elle espérait les gagner avec le temps, & c'estoit par là qu'elle n'avoit pû les laisser partir sans leur tenir compagnie; mais elle n'a fait qu'une partie du voyage, ayant esté attaquée au Port de Pile d'une apoplexie si violente dans la nuit du 12 au 13, de ce mois, qu'elle en est morte six heures apres. C'est une perte confi-

262 MERCURE

dérable pour les beaux Es-
prits de la Province, & pour
tous ceux dont elle pre-
noit les intérêts. Elle estoit
d'une libéralité sans exem-
ple, & peu de Personnes luy
ont demandé la protection,
sans qu'elle leur ait donné
des marques d'une généro-
sité peu commune.

Il est temps de vous par-
ler de ce qui s'est fait ce Car-
naval. Vous ne doutez point,
Madame, qu'on ne l'ay passé
agréablement dans la Capi-
tale d'un Royaume, qu'une
glorieuse Paix rend abon-

dant en plaisirs ainsi qu'en toute autre chose. Ils y ont régné parmy les Grands & parmy les Peuples, & plusieurs Ministres Etrangers se sont joints avec quelques Seigneurs de la Cour des plus qualifiez, pour se divertir entre eux, & pour divertir le Public en recevant des Masques. Ces Messieurs estoient au nombre de dix-huit. Voicy leurs noms. M^r de Strasbourg, M^r les Ambassadeurs de Suède & de Venise, M^r Savel Envoyé Extraordinaire d'Angleterre,

M^{rs} les Ducs de Lesdiguieres, d'Aumont, de Nevers, & de Gesvres, M^{rs} les Comtes d'Auvergne & de Bethune, M^r le Prince de Monaco, M^{rs} les Chevaliers de Tilladet & Cornaro, le dernier est Venitien; M^r le Marquis de Grillon; M^r de Lorraine, Noble Venitien; M^{rs} de Langlée & Desformes, & M^r Moriel Gentilhomme Provençal. Ces Messieurs faisoient entr'eux chaque jour **une espee de Loterie. Tous les Billets estoient noirs, mais ils coûtoient beaucoup plus**

GALANT. 265

plus cher que des blancs, parce que chaque Biller contenoit ce que ceux qui les tiroient devoient payer pour le Divertissement du soir. La premiere Assemblée se fit chez M^r l'Ambassadeur de Venise, qui loge au Marais. Vous sçavez quelle est la beauté de la Maison, puis que c'est celle que M^r Aubert a fait bâtir. Après un tres-grand Soupé, l'on joua l'*Andromaque* de M^r Racine, Trésorier de France, & la petite Comédie de *la Comète*. Pendant ce temps les

Fevrier 1687.

Z.

Masques vinrent en foule de tous les Quartiers de Paris. Le Bal commença ensuite, & toute la nuit fut employée à danser. Huit jours après (car ces Fêtes ne se faisoient que tous les Jendis) l'Hôtel de Nevers fut le lieu de l'Assemblée. Tous ces grands Appartemens estoient richement meublez, & on les voyoit briller d'un nombre presque infiny de lumieres. Le *Cinna* de M^r de Corneille l'aîné, fut représenté. Quelques Voix des plus belles de l'O

péra en distinguèrent les Actes, & tout cela fut suivy de plusieurs Scenes plaisantes des Italiens. On ouvrit ensuite aux Masques qui avoient des Billets pour entrer. Comme l'on s'estoit fort diverty chez M. l'Ambassadeur de Venise, & que ces Assemblées plaisoient extrêmement au Public, on avoit crû avec beaucoup de raison que le nombre des Masques seroit tres-grand. On ne se trompa point. Aussi avoit-on eu la précaution de faire éclairer tous les

beaux Apartemens de ce grand Palais, & de mettre des Violons ou des Hautbois dans toutes les Chambres, en sorte que chacune estoit un lieu d'Assemblée. Jugez, Madame, si cette agreable confusion de Masques, tous tres-bien mis, se peut trouver ailleurs qu'à Paris. La Collation fut magnifique, & l'on dança jusqu'au jour. Le Jeudy de la semaine suivante, cette mesme Compagnie se rendit chez M^r de Strasbourg. Vous sçavez trop de quelle maniere ce

Prince fait les choses, pour n'estre pas persuadée que tout y estoit superbe, & en abondance. Il y eut Comédie Italienne. Après le Soupe, Monsieur, & Madame, honorerent cette belle Assemblée de leur présence, & on leur servit une galante Collation, où vous pouvez croire que rien ne manqua.

Les Divertissemens estant de toutes conditions, & de tous âges en de certains temps, il faut vous entretenir de celuy qu'ont pris des Personnes du premier rang.

Z üj

270. MERCURE

d'un âge moins avancé. Son
A. Serénissime Madame la
Duchesse, qui se plaist sur
tout avec sa Famille, a fait
chez elle une Mascarade de
M^{le} le Duc de Bourbon son
Fils, & de Mesdemoiselles
les Princesses ses Filles. Cette
Mascarade que l'on regar-
doit d'abord comme un jeu
d'Enfans, est devenue in-
sensiblement une manière
de Feste, qui a donné beau-
coup de plaisir. Ils estoient
dix-huit ou vingt déguisez,
dont les plus vieux ne pou-
voient avoir que quatorze

E GALANT. 271

ans. C'estoit peut-estre la premiere fois qu'ils s'estoient divertis de cette maniere. Ainsi ils parurent tous si satisfaits, qu'il estoit impossible en les voyant de ne pas sentir une partie de leur joye. Aussi Madame la Duchesse y prit elle tant de part, qu'elle leur permit de se déguiser plus d'une fois. Mademoiselle de Bourbon inventa un Habit de Bergere, qu'elle fit faire pour le second jour, sans en rien dire à personne. Elle fut admirée dans cet Habit. Madame la

Z iiij

Duchesse luy en fit faire un troisieme pour le Mardi-gras, tres beau, & tres riche, tant pour l'Etoffe, que pour les Pierres dont il estoit tout couvert. On n'y changea rien de la maniere du second, que cette jeune Princesse avoit inventé. Je vous dirois inutilement qu'elle a infiniment de l'esprit & du delicat, cela est connu de tout le monde. Elle a une taille des plus fines, & quoy qu'elle ne soit pas bien haute, on ne la sate point en disant qu'elle est aussi bien faite.

que Princesse de la Cour. Ses façons d'agir obligeantes & honnestes, témoignent assez que rien ne manque à son éducation. Monsieur le Duc de Bourbon son Frere, parut aussi dans la Mascarade avec de très-beaux Habits. Rien n'estoit plus magnifique que celui qu'il mit le Mardi-gras. On fut surpris de la propriété de la petite Mademoiselle d'Enguyen, qui n'a encore que quatre ans. Ses petites manières sont toutes charmantes, & on ne peut voir

une plus aimable Enfant.
 Ils se masquoient d'ordi-
 naire sur les quatre heures
 jusqu'à neuf ou dix du soir.
 Ils alloient chez Monsieur le
 Prince, qui leur faisoit ap-
 porter de fort belles Colla-
 tions, & retournoient ensuite
 danser chez Madame la Du-
 chesse. Je ne vous ay rien
 dit de Mesdames les Prin-
 cesses de Brunsvic, qui ont
 esté toutes trois de ce ga-
 lant Divertissement. Elles
 estoient richement vêtues,
 la Princesse Charlotte de Bo-
 hémienne, la Princesse Hen-

riete en Polonoise, & la Princesse Willemene en Bergere. Elles sont fort belles, & bien faites pour leur âge. La continuation de la Mas-carade allant au delà d'un jeu d'Enfans, Madame la Duchesse de Hanover leur Mere en fit scrupule à cause de son deuil, & ne voulut point permettre qu'elles s'y trouvaissent le Mardy-gras. Mademoiselle de Bourbon estoit la premiere fois en Egyptienne, & Monsieur le Duc de Bourbon de mesme, la seconde fois tous deux en

Berger & en Bergere ; & la troisiéme, Mademoiselle de Bourbon encor en Bergere, mais avec bien plus de magnificence, & Monsieur le Duc de Bourbon en Avocat. Mademoiselle Richou parut aussi en Bergere la premiere fois, & la seconde, en Perfienné. Son Habit estoit tout de Dentelle or & argent, & garny de Pierrieres. Comme elle est une des plus jolies Naines que l'on puisse voir, & qu'elle dance tres-bien, on la regarda avec beaucoup de plaisir. M^{rs} les

Chevaliers de Blanfort, de Longueville, & de Soubise, estoient aussi tres-galamment habillez, ainsi que tous ceux de cette illustre & charmante Troupe.

Je vous ay dit quelque chose la derniere fois de la maniere dont on se divertissoit à Saint Germain. On a continué de la mesme sorte le reste du Carnaval, & on n'y a laissé passer aucun jour, sans prendre quelques-uns des plaisirs qui sont ordinaires dans cette saison. Le Ballet, la Comédie, les Mas-

278 MERCVRE

carades , & les Bals , en ont servy alternativement à toute la Cour. La Mascarade qui précéda celle du Mardy-gras , fut tres-éclatante. Monseigneur le Dauphin estoit Chef d'une Troupe de sept Indiens, ou Sauvages. Des Plumes de quatre couleurs en compoloient tout l'Habillement. Celles qui estoient sur le corps, les bras, & les chausses, estoient de petites Plumes d'Oyseau attachées par des nuances de différentes couleurs. Le Tour du col, celui des épaules,

les Tours de bras, la Ceinture, & les Jaretieres, estoient de Plumes d'Autru-
che assez grandes, sur le pied
desquelles on voyoit une
Chaîne de Rubis & de Dia-
mans. Le Tonnelet & les
Lambrequins estoient aussi
de Plumes de différentes
couleurs, avec une nervûre
de Plumes noires dans le
milieu de ces Lambrequins.
On avoit enchassé sur cette
nervûre des Rubis & des
Diamans, dans des Roses
de Broderie d'or. Le mesme
dessein paroissoit observé

280 MERCURE

dans la Coiffure. Les Bas & les Souliers estoient de couleur de feu, brodez d'argent, & le Masque de la mesme couleur. Monseigneur le Dauphin avoit fait la dépense de ces sept Habits. M^r le Duc de Vermandois se fit Chef le mesme jour d'une Bande de Persans. On n'eut pas de peine à le distinguer, tant il estoit magnifique. Il parut beaucoup dans cet équipage de Persan, aussi-bien que M^r le Duc de Mortemar. Mademoiselle de Nantes se fit ad-

mirer au Bal avec un Habit
 auffi riche qu'e galant. Elle
 estoit vestue à la Grecque;
 mais quelque éclat que luy
 donnast son Habit, ce n'est
 oit pas ce qui la faisoit re-
 garder; & si les yeux de
 quelques uns estoient atti-
 rez par les agrémens de sa
 Personne, les autres qui la
 connoissoient plus particu-
 lierement, estoient beau-
 coup plus surpris de ce qu'à
 sept ans & demy (qui est
 son vray âge) elle sçait au-
 tant de choses, que la plus
 parfaite en pourroit sçavoir.

Fevrier 1681.

A a

à vingt. La plupart des Comédies que l'on a jouées à S. Germain, ont été représentées dans l'Antichambre de Madame la Dauphine. Le Roy entièrement occupé des soins de l'Etat, auxquels ce Prince se donne avec une application inconcevable, ne s'est trouvé à aucune. Sa Majesté a vu seulement la Représentation de la *Drvineress*, qui s'est jouée sur le Theatre du Bal.

Je viens au dernier jour du Carnaval. Vous savez, Madame, que toute la Cour

masque ce jour-là, & qu'il y a toujours Bal le soir. Il commença à dix heures, après le Souper du Roy, dans la grande Salle des Balers, qui avoit esté préparée pour cela, & qui estoit éclairée d'un nombre infiny de lumières. Elles aidoyent fort à faire briller les Habits des Masques spectateurs, dont tous les Amphitheatres estoient remplis, & comme il n'y en avoit aucun qui ne se fust mis dans la dernière magnificence, on peut dire qu'il est peu d'occasions où

A a ij

l'on voye tout-à-la-fois tant de Personnes si superbement parées. Le Roy qui ne prend ces sortes de divertissemens que dans le dessein de les donner à sa Cour, ne mit ce soir-là qu'une Robe de Chambrée tres-riche, & un Chapeau avec un Bouquet de Plumes. Jamais la Reyne n'avoit paru si bien mise. Son Habit estoit à la Grecque, & orné des plus belles Pierres de la Couronne.

Madame la Dauphine se déguisa en Venitienne, mais d'une maniere si galante,

qu'elle surprit toute l'Asssemblée. Il seroit difficile d'expliquer tous les agrémens qui entroient dans cette manière d'ajustement. Toute la parure estoit de Diamans fins, employez avec tant d'art & de propreté dans les endroits nécessaires, qu'on ne pouvoit se lasser de l'admirer. Un petit Turban de Velours tailladé, & orné de Diamans, faisoit la Coiffure de cette Princesse. Du milieu de ce Turban s'élevoit une Aigrette de Diamans d'une beauté surprenante.

286 MERCURE

Il n'y avoit que des Plumes blanches dans cette Coffure.

Monseigneur le Dauphin representoit un Arabe. Le dessus de son Habit estoit d'un Brocard broché d'or, avec de grands Compartimens noirs, ornés autour d'un Point de France or & argent, au milieu duquel estoit une Bande de Martre Zibeline. Le Lacs du Tour de ses Manches estoit de Rubis, & le dessous de son Habit, d'un Brocard couleur de feu, & or, avec des Bou-

boutonnières d'or très relevées,
 & très riches, mêlées de
 noir. Ces Boutonnières es-
 toient ornées de Pierrieres,
 & les Manches de l'Habit,
 d'un Point de Venise d'or,
 avec un riche Point de
 France entre-toile, d'une
 manière si extraordinaire,
 qu'on n'a rien vu jusques à
 présent de plus magnifique.
 Le Turban de ce Prince es-
 toit d'un Brocard de Venise
 à grandes fleurs d'or, lacé
 d'une Chaîne de Pierrieres.
 Ses Plumes estoient couleur
 de feu & blanc.

288 MERCURE

Monsieur avoit une Veste toute couverte de Dentelle & de Diamans, avec de grandes Manches qui pendoient fort bas. Elles estoient rattachées à sa ceinture, & tomboient jusques à terre. La richesse & la galanterie de l'Habit de Mademoiselle, avoient dequoy se faire admirer. Les Pierreries y brilloient de tous costez.

Son Altesse Sérénissime Monsieur le Duc avoit un Habit Hongrois. Le dessous estoit de Velours couleur de feu, tout couvert de Dentelles

telles or & argent, cousues
en Coquilles. Il avoit par
dessus une Veste à la Turque
de Drap d'or & vert, doublée
d'un Tissue d'or, le tout en-
richy de Dentelles & de
Frange d'or, & garny de
Pittreries comme la Coë-
fure.

Monsieur le Prince de
Conty vint à cette Masca-
rade, accompagné de M^r le
Prince de la Roche-sur-Yon,
de M^r le Duc de la Ferté, &
de M^{rs} les Marquis d'Abin-
court, de Nangy, & de Mo-
lat. Ce Prince représentoit

Fevrier 1681.

Bb

un Persan, Sa Veste de Brocard or & vert, estoit retroussée sur les devans. Il avoit sous cette Veste un Tonnelet couleur de feu, or & argent, des Manches pendantes d'un tres-riche Point de France pareillement or & argent, & tout son Habit de même. Rien n'égalait la beauté de son Echarpe. Il avoit de grandes Boutonnieres toutes de Pierrieres, & un Turban de Brocard or & blanc, avec un Fronteau de Velours noir enrichy de Pierrieres. Les Plumes

qui couvroient son Turban, estoient de couleur de feu & blanc, accompagnées d'une tres-belle Herminiere. L'Habit de M^{re} le Prince de la Roche-sur-Yon, estoit tout pareil, aussi-bien que ceux des Seigneurs qui les suivoient. Il n'y avoit que M^r de la Ferté qui se fust mis d'une autre maniere. Ce Duc avoit un Habit d'ombre or & noir, couvert de Dentelles d'or. Celuy de M^r le Comte de Vermandois estoit aussi singulier que riche. Sa Veste de Brocard or &

vert, paroissoit toute couverte de riches Dentelles, & pour agrément on voyoit sur ces Dentelles une bande de Velours noir large d'un doigt, & toute brillante de Pierreries. L'Habit de dessous estoit un Brocard couleur de feu & or, avec plusieurs Dentelles plissées. Un Turban de Velours noir tout à jour, garny de Plumes, & orné de Pierreries, faisoit sa Coëfure. M^{le} le Duc de Crusol avoit un tres bel Habit à la Turcque. Il menoit d'illustres & jeunes Bohémien-

nes; ſçavoir, Mademoiſelle
de Nantes, Mademoiſelle
de Cruſſon, Mademoiſelle
de Noailles, Mademoiſelles
d'Epinoÿ, & Mademoiſelle
d'Eudicour. On n'a jamais
rien vû de plus galant que
Mademoiſelle de Nantes en
Bohémienne. Ses cheveux
bouclez eſtoient étendus, &
floroient ſur ſes épaules. Par
deſſus elle avoit un Point de
France qui luy ſervoit de
Coëſure, & dont les bouts
pendoient à la négligence.
Cette charmante Princeſſe
fit admiration de cette au-

B b iij.

guste Assemblée, où celles de la Suite parurent beaucoup. M^r le Duc de S. Aignan estoit vêtu en Bassa. Il lussit de le nommer pour persuader de sa bonne mine, & de la magnificence de son Habit. M^r le Duc de Noailles s'estoit déguisé en Polonois. Il avoit une Robe de Brocard or & argent, & couleur de feu, de ces Etofes damaquinées, du S^r Charlier, qu'on estime tant. La Robe au Sibien que le Bonnet, qu'il avoit fait faire de la même Etofe, estoient

garnis de Marte Zibeline;
 le tout enrichy de Franges
 d'or, d'Echarpes, & de tous
 les ornemens nécessaires
 pour l'Habit. M^{le} le Marquis
 de Tillader estoit à peu près
 de la mesme sorte. M^{le} le
 Duc de Mortemart avoit un
 Habit à la Persane. Les Bro-
 cards et d'argent, les Den-
 telles, & les Pierrenes, ne
 luy manquoient pas. Depuis
 le peu de temps qu'il est
 dans le monde, il a sçeu se
 distinguer, & a fait paroistre
 en tout de la grandeur
 d'ame. Mesdemoiselles de

B b iij.

296 MERCURE

l'assemblée ne s'attirent pas moins de regards par la galanterie de leurs habits, que par leur magnificence. L'une estoit en Persane, & l'autre en Bergere. Madame la Duchesse de Mortemart, & Madame de Segneley, représentoient aussi des Persanes, avec des habits très riches, mais fort différens. Je ne vous dis point que Madame de Grancey parut beaucoup dans cette Assemblée. On sçait qu'elle n'a pas besoin d'ornemens pour se faire remarquer. Madame la Prin-

cette Marianne étoit admise, tant pour la manière extraordinaire dont elle étoit mise, que pour son ajustement. Elle avoit une Veste de plus riche Brocard or & argent, dont les tailles, les bords, & les lez, étoient ornés de Marte, avec des agrémens de Diamans & de Rubis aux deux cotez. Ses Boutonnieres étoient aussi de Diamans. Elle portoit ses Manches ouvertes en deux pointes tombantes, d'une très-belle Etoffe, avec des Dentelles passées autour, &

298 MERCURE

une Houpe tres-riche à chaque pointe de Manche. Son Turban lacé de deux Etoiles, l'une noire & or, & l'autre couleur de feu & argent, faisoit un tres-bel effet. Il y avoit cinq ou six Plumes sur ce Turban, & une Héronniere au milieu, sur la tige de laquelle on voyoit une Enseigne de Diamans d'un tres-grand prix. Cet Habit fut trouvé aussi magnifique que bien entendu.

On a écrit icy de Madrid que le Roy & la Reyne d'Espagne ont pris fort souvent



asa del Campo

9
af-
les
our
ille
ans
eut
üif-
en-
s de
Païs-
est la
Cette
heuë,
l Buen
t pro-
ouvoit
ieu, &

le
ce
for
ave
ce
nie
de
Ense
tres
fur
que
O
quel
pagn

le divertissement de la Chasse, & que les Seigneurs les ayant complimentez le jour que l'Archiduchesse, Fille de l'Empereur, entroit dans sa treizième année, il y eut le soir de grandes réjouissances au Palais. Je vous envoie la Veuë des Jardins de ce qu'on appelle en ce Pais-là *Casa del Campo*. C'est la Ménagerie du Roy. Cette Maison est un peu décheuë, depuis qu'on a bâty *El Buen Retiro*, qui en est tout proche. Cependant on pouvoit y faire un tres-beau Lieu, &

303 MERCURE

avec peu de dépense. Les Arbres y viennent fort bien. On y voit un grand Etang, autour duquel il y en a encore d'assez beaux. Dans le Jardin est une Statue de bronze, où le Roy Philippe IV. est très-bien représenté à cheval.

M^r de Dailhon, Duc de Lude, Grand-Maitre de l'Artillerie de France, a épousé depuis peu Madame la Comtesse de Guiche, Veuve de M^r le Comte de Guiche, Fils aîné de feu M^r le Maréchal Duc de Gramont.

Comme ce Mariage s'est fait sans cérémonie, je ne vous en diray rien, non plus que de la Maison de Daillon. Il faudroit le tiers de ma Lettre pour vous en parler comme je devrois. Elle est fort illustre, & a de tres-grandes Alliances. J'auray d'autres occasions de vous en entretenir. Madame la Comtesse de Guiche, aujourd'huy Duchesse du Lude, s'appelle Marguerite - Louïse de Bethune, & est Fille de Maximilien-François de Bethune VIII. du nom, Duc de Sully,

& de Charlotte Segulier, Fille
du feu Chancelier de ce
nom.

Il y a des Charpentiers à
Versailles, qui travaillent à
bâtir une Frégate d'un nou-
veau dessein, approchant
pourtant de la fabrique An-
gloise, sur laquelle on pré-
tend avoir rafiné, tant pour
la masture que pour l'affûte,
qui seront d'une manière à
faire bien porter les Voiles,
& à la rendre légère, quoy
que chargée de beaucoup
d'Artillerie. Cette Frégate,
qui ne doit avoir que trente

pieds de quilles, sera neantmoins percée pour soixante Pièces de Canon. C'est M^r le Chevalier de Tourville qui a la direction de cet Ouvrage. Si par l'exécution de ce dessein on voit réussir ce qu'on s'en promet, on bâtera à l'avenir toutes les autres Frégates sur ce modèle.

M^r du Quesne, qui est arrivé en Cour apres avoir desarmé en Provence, en a apporté une autre qu'il a fait faire en petit, & qui est de son dessein. Il ne luy donne

que quinze pieds de quilles,
au lieu de trente qu'aura la
premiere, & prétend que la
Frégate portera autant d'Ar-
tillerie. Il en fera bâty une
sur ce dessein, & on se ré-
glera en suite selon le succès,
pour le modèle des autres.

Je vous ay promis des
nouvelles de l'Escarboucle.
Il faut vous tenir parole. Je
ne le puis mieux qu'en vous
faisant part d'une Lettre de
M^r de Belmont qui pousse
l'affaire. C'est un Gentil-
homme de probité & de

mérite; & le Païſan qui a
cette Pierre eſtant arreſté
par ordre du Roy, vous
voyez bien que quelque
extraordinaire que ſoit la
choſe, je n'ay rien avancé
ſur cet Article dont je ne
puiſſe vous rendre raiſon.
Voicy ce qu'écrivit M^r de
Belmont.

S225522S2 S2S2 S52

A Lyon le 19. Fevrier 1681.

*J*E ne doute point, Monsieur,
que vous ne soyez surpris du
peu d'exactitude que j'ay eu à
vous informer précisément de
Fevrier 1681. Cc

tout ce que j'apprendrois de la découverte de l'Escarboucle, dans le temps que je m'y estois engagé.

M^r le Maréchal de Duras ayant eu la bonté de me dire que l'on conduisoit le Paysan à la Cour, je partis de Paris un peu à la hâte, & me rendis à Lyon, sur d'autres avis que j'eus qu'on le retiendrait quelque temps à Châlons sur Saône. Estant arrivé, je le trouvay à la Citadelle, dans la plus grande consternation du monde. De vous dire quel est le conseil, & la politique de cet Homme, c'est où les plus éclairés ne connoissent rien.

On tâche par toute sorte de voyes de découvrir la verité d'une chose, qu'il n'est plus au pouvoir de cet Obstiné de tenir cachée.

Les offres considérables qu'on luy a faites, ne font pas plus d'impression sur son esprit, que la maniere pleine de rigueur dont on le tient au pain & à l'eau au fond d'un Croton. Ses réponses ambiguës & différentes, font croire qu'effectivement il est encor possesseur de l'Escarboucle.

On a dressé plusieurs Procès verbaux tant du côté du Prevost qui s'en faist, que de la part de M. Toly, qui est celui qui avoit les

Cc ij,

ordres du Roy pour cela. L'on y
 a inséré ce qu'il a dit & sa prise.
 Toutes les déclarations qu'il a
 faites confirment la vérité du
 fait. Il a raconté au long de
 quelle manière il a tué le Dra-
 gon, & est demeuré d'accord de
 la couleur, grosseur, forme, &
 brillant de cette Pierre, & le
 tout, de la manière dont je vous
 en ay fait le recit. Il a fait trois
 dépositions de cette sorte, les a
 signées, & en a paraphé toutes
 les feüilles. A la fin de sa pre-
 miere déposition, il dit avoir vu
 la Pierre envelopée d'un papier
 dans un pot de terre, & l'admir

enterrée ensuite dans sa Cave sous un Cuvier. On en fit la recherche en mesme temps avec grande exactitude, sans qu'on trouvast rien. Dans la seconde, il dit l'avoir donnée à garder à une Femme de son Village. La Femme qui fut saisie aussi-tôt, répondit qu'elle n'avoit rien à luy; qu'il estoit vray que depuis quatre mois ou environ, elle avoit presté à ce Paysan une Pierre qu'elle avoit achetée, & qui a la propriété de guerir certaines maladies dont les Bœufs sont attaquez, & qu'il la luy avoit rendue. On le confronta avec

310 MERCURE

cette Femme, pour ſçavoir ſi la Pierre eſtoit la meſme dont il avoit entendu parler. Il dit que ſuy, qu'il avoit crû qu'on ſe contenteroit de cela; & que par ce moyen il auroit eſté exempt de l'ouvrir la véritable; qu'il l'avoit entermée en un autre endroit, & que ſi on luy donnoit la liberté de l'aller chercher luy meſme avec eſcorte; il eſtoit aſſuré de la trouver. C'eſt ce qu'on ne luy voulut point permettre; dans l'apprehenſion que l'on eut qu'il ne s'échapast. On ne laiffa pas d'aller au lieu qu'il avoit marqué; mais pour la ſeconde fois se

furent des pas perdus. On se saisit du Cousin germain du Paysan, Prestre servant à la Paroisse, qui luy soutint qu'il estoit vray qu'il avoit la Pierre, & qu'il ne pouvoit refuser de la donner. Apres cette confrontation on les sépara, & l'on conduisit le S^r Boucquin son Parent, qui est celuy qui avoit négocié cette affaire avec plusieurs, à la Citadelle du Pont S. Esprit, & le Paysan à celle de Châlons, où il est encor. On a des dépositions de plus de quatre-vingts Personnes dignes de foy, qui ont veu & distingué ces Animaux volans, portant

leurs Pierres entre leurs dents, depuis mesme que le Dragon a esté tué, & qui assurent avoir entendu dire au Paysan qu'il avoit la Pierre. Il a encor fait un troisiéme Billet postérieur aux miens, à un Bourgeois de ce Pays là, par lequel il s'engage à ne se défaire de cette Pierre qu'entre les mains de Sa Majesté, ou de M^r de Louvoys. Voila, Monsieur, tout ce que vous peut dire sur cette affaire vostre tres, &c.

DE BELMONT.

J'avois crû que le vray Mot de la seconde Enigme

du dernier Mois, ne pourroit estre trouvé, mais rien n'échapa à la pénétration de ceux qui se divertissent à ce jeu d'esprit. Le Fils du Fort Mastin d'Abbeville a expliqué ainsi la premiere dans son veritable sens.

Mercure est devenu Joüeur,
C'est en vain qu'il en fait une affaire
secrete.

Eussiez-vous jamais crû qu'il eust
esté d'humeur

A tenir chez luy la Bassete?

**Plusieurs Personnes ont
trouvé ce même Mot de**

Fevrier 1681.

D d

214 MERCURE

la Bassete. Ce sont M^{rs} Blanchard, de Chasteauroux; De Giseux, du Pais d'Anjou; Le Chevalier du Catulé, du Ponteau-de-mer; Claret, de Roüen; D. Laurent Raguienne, Prieur de Bethune; Ha... du Mesnil, de Chambrais en Normandie; Le Hot, Avocat à Caën; Daurould, Bachelier en Sorbonne, d'Abbeville; Hutuge, d'Orleans; Le Solitaire de Gimbrois lez Provins; Les gays Pastoureaux de la Ruë S. Antoine; Le Solitaire de la Porte S. Michel; Samson,

et 683.

d'Abbeville; Le Rat du Parnasse, du Cloistre S. Mederic;
 L'Inconstant de profession;
 Le Sincere Herminius; Le
 Solitaire de la Rue Cassete;
 Le Perroquet des Muses;
 L'Aimable Euterpe; L'A-
 mante sans amour; La Belle
 Recluse; Plautine la cadete;
 La petite Silvie de la Rue
 de Bouret à Morlaix. Elle
 a esté expliquée en Vers par
 M^{rs} Gardien; Le Chevalier
 de Lamplicourt, de Rouen;
 Buillon, Avocat en Parle-
 ment; De P. le J. Seffrie de
 S. Joseph, d'Andely en Ve-

D d ij

xiii; L'Amant de la Belle
Poëtevine; Le grand Cou-
reur de Sermons; L'Amant
de la charmante Mademoi-
selle de la G. de Roüen; Le
Rechtis d'Aundoy, loz Pro-
vins; L'Inconnu d'Argen-
ton-Chateau; L'Amant in-
connu de la belle Phyllis de
Roüen; L'Albaniste de la
mesme Ville; Le Solitaire
de la Ruë des Arcis; Phi-
lonice; & Paquete.

On a expliqué cette mes-
me Enigme sur la Guerre,
le Duel, la Fortune, le Sort,
le Poison, le Hoca, & la Comé-
die Burlesque.

L'Explication de l'autre
Enigme, dont le Mot estoit
le monosyllabe *On*, est dans
les Vers que vous allez voir.
Ils m'ont esté envoyez au
nom du Soleil du Quartier
S. Mederic.

ON vit dans tous les lieux, On
est dans tous les temps,
On a pris toutefois son origine en
France.

On se mesle par tout avec toute assu-
rance,

On parle librement des Petits &
des Grands.

SE

Tous les Philosophes antiques
Dont vous voyez remplir les plus
rares Boutiques,

D d iij

318 MERCVRE

Ces fameux Orateurs que l'on voit
aujourd'hui,

N'en ont jamais tant sçeu que luy.

SE

Sa science est universelle,

Mais il ne sçait parler qu'en langage

François;

Il écrit, fait, & dit cent choses à
la fois,

Il apporte de tout la premiere nou-
velle.

SS

Aux plus sçavans Docteurs, aux plus
rares Esprits,

Il donne de la tablature,

Et vous-mesme, Galant Meneur,

Vous vous servez souvent de cet On
que je dis.

SS

Mais vous ne faites pas (& vous
avez raison.)

III

*Comme ces langues indiscrettes,
Qui pour faire éclater des Intrigues
secrètes,
Disant ce qui leur plait, se déchar-
gent sur On.*

Mademoiselle F. Bouvard
de Chartres, a trouvé ce
même Mot, aussi bien que
M^r de Lisle Trésorier ancien
des Gardes du Corps du Roy;
L. Bouchet, ancien Curé de
Nogent le Roy; **Formeyrin**
& **Caudron**, d'Abbeville,
qui ont tous expliqué cette
Enigme en Vers. *La Gazete,*
le Mercure Galant, la Renom-
mée, & l'Enigme, sont d'au-

D d iiii

tres sens qu'on luy a donnez. M^{rs} Regnier, & Coquillart Bourguignon, ont trouvé celuy de l'une & de l'autre.

Je vous en envoie deux nouvelles, dont la première est de M. de Gramont de Richelieu.

ENIGME.

Nous sommes plusieurs Sœurs
ensemble,
Sans que pas-une se ressemblé;
Quoy que nous ayons mesme sort.
L'une parle toujours différemment
de l'autre;
Cependant il n'est point d'accord.

Qu'on puisse comparer au nostre.

25

Nostre destin pourtant est tellement
bizarre,

Et nostre aventure si rare,

Que telle qui de ses beaux doigts

N'osoit nous toucher autrefois,

Tant elle est propre & délicate,

Sans craindre de se faire tort,

Tantost avec plaisir nous flate,

Tantost se divertit à nous battre bien
fort.

25

Pendant le vivant de nos Peres,

Nous sommes en mauvaise odeur;

Mais si-tost qu'ils sont morts, par
un rare bonheur,

D'efficieuses mains nous tirent de
miseres,

Et nous font acquérir une telle dou-
ceur,

322 MERCURE

*Que nous pouvons charmer les cœurs
les plus severes.*

AUTRE ENIGME.

Admi rez mon étrange sort;
Je sçais donner la vie, & puis causer
la mort.

De mon corps, s'il est plein, naist la
crainte & la joye;
S'il est vuide, il réduit les plus gais
aux abois.

Toutefois, s'il faut qu'on m'en
croye,
L'emprisonne souvent les Princes &
les Roys.

SE
Mon corps n'a que la peau; quoy que
sans os, sans chair,
L'on le met aux liens, pour me tenir
esclave;



Si par la foye & l'or on me veut
rendre brave,
On prend grand soin de me cacher;
Car Mercure qui sçait tous les tours
de souplesse,
Par les siens me poursuit sans cesse,
Et fait, s'ils peuvent m'approcher,
Sur moy triompher son adresse.
C'est bien pis, s'ils forcent soudain
Sur moy les armes à la main.

Quant à l'Enigme en figure, vous voyez icy deux Géans représentez, l'un & l'autre armé de Courtelas, & un Nain qui s'est jetté sur les gardes de leurs armes, qu'il semble avoir dessein d'arrester. Je laisse à vostre

curiosité d'en chercher le
Mot.

M^r Nau Conseiller de la
Troisième des Enquêtes,
est mort fort riche, & sans
Enfans. Il a fait les Pauvres
ses principaux Héritiers; &
en nommant M^r le Boulz
Conseiller en la Grand
Chambre, son Exécuteur
testamentaire, il luy a laissé
vingt mille livres.

Nous avons perdu un des
plus grands Hommes de
l'Ordre de S. Dominique,
par la mort du Pere Gonet,
arrivé à Beziers lieu de sa

naissance le 24. de l'autre mois. Sa Theologie luy avoit acquis une tres-haute réputation dans les Pais Etrangers, & sur tout à Rome, où il estoit extrêmement estimé. Aussi M^r l'Evesque de Beziers, convaincu de son mérite, ordonna à tous les Religieux d'assister en Corps à son Inhumation. M^{rs} du Présidial de la mesme Ville, & les Consuls, s'y trouverent. Ce qu'on admire dans ses Ouvrages, est une grande netteté d'esprit, & une profondeur de science extraor-

dinaire. Ils se vendent à Paris chez le S^r de Luynes, au Palais, à la Justice.

J'ay encor à vous apprendre la mort de M^r de Césan, Major General de l'Armée du Roy, & Major du Regiment des Gardes. C'estoit un Gentilhomme du Pais de Forests, qui s'estant donné à la Profession des Armes dès sa plus tendre jeunesse, parvint par ses services & par son courage, à estre fait Capitaine dans le Regiment de l'Altesse. Depuis, sa réputation le fit pourvoir de

la Charge de Lieutenant au Regiment des Gardes, de laquelle estant monté à celle de Capitaine dans le mesme Regiment, son mérite luy attira l'estime de Sa Majesté & de feu M^r de Turenne. Il servoit en Allemagne sous ce fameux General en qualité d'Ayde de Camp en 1674. & ayant esté commandé par luy pour reconnoistre Saintzim avec un Détachement d'Infanterie, il en commença l'Attaque, & l'acheva glorieusement par la prise de ce Poste. En

1676. le Roy luy donna le Gouvernement de Condé, Ville frontiere, voisine de Valenciennes, qui avoit besoin d'un Homme d'une entière vigilance. L'année suivante, Sa Majesté ayant fait la conquête de Cambray, le fit Gouverneur de cette importante Place. Pendant les quatre années qu'il a possédé ce Gouvernement, il a gagné l'estime & l'affection non seulement de toute la Ville, mais aussi de tout l'Etat de la petite Province du Cambresis. Il y a vescu avec

une déferéce honneſte pour le Clergé. La Nobleſſe a trouvé un accès favorable auprès de luy à toutes les heures ; & les Bourgeois de Cambray, auſſi-bien que les Paiſans du voiſinage, l'ont conſideré comme un Protecteur toujours preſt à les entendre. Il eſt mort au commencement de Fevrier, pleuré de tous les Ordres de la Ville, & a laiſſé le Portrait du Roy à M^r l'Archeveſque de Cambray, des mains de qui il avoit reçu les Sacrements ; & à M^r de Dreux,

Fevrier 1681.

Ee

Lieutenant de Roy de la
 mesme Ville, un de ses Car-
 rosses, avec un Attelage de
 six Chevaux. Son Gouver-
 nement vient d'estre donné
 à M^r le Marquis de Mont-
 bron, dont les services sont
 connus de tout le monde.
 Il a commandé la Seconde
 Compagnie des Mousque-
 taires.

Comme M^r de Césan es-
 toit demeuré pourveu de la
 Majorité du Regiment des
 Gardes, le Roy en a gratifié
 M^r d'Artagnan, Neveu de
 feu M^r d'Artagnan, qui a

cômandé la Première Compagnie des Mousquetaires, & qui fut tué en se signalant au Siège de Maltric. Le Neveu se montre digne Héritier du courage & de la conduite de l'Oncle. Il étoit l'un des Aydes-Majors des Gardes, & s'est si bien acquité des fonctions qui regardent cet Employ, qu'il a obtenu la Majorité.

L'attachement de M^r le Comte Bardi Magalotti pour le service du Roy dans son Gouvernement de Valenciennes, ne pouvant luy per-

Ec ij,

mettre de garder la Lieuten-
 nance Colonelle des Gardes,
 elle a esté donnée à M^r de
 Rubantel, Capitaine aux
 Gardes. Ce nom est connu,
 ainsi que le zele que nous
 ceux qui l'ont porté ont fait
 paroistre pour le service du
 Roy. Le d^{eu}xieme est M^r de
 M^r de Casaux qui avoit
 esté nommé au Gouverne-
 ment de Thionville, n'a
 point jouy de cette avan-
 tage. La mort l'a surpris dans
 le temps qu'il en alloit pren-
 dre possession. Ce Gouver-
 nement a esté donné depuis

peu de jours à M^r Despaigne, Lieutenant de Roy de la mesme Ville. Il y a longtemps qu'on le voit dans le service. Il a esté Major dans le Regiment de la Ferté. On ne peut manquer de se rendre habile dans le métier de la Guerre, quand on a servy sous un aussi grand Maistre que M^r le Maréchal de la Ferté. Aussi M^r Despaigne s'estoit-il toujourns si avantageusement distingué, qu'il avoit mérité par sa valeur & par sa conduite, de commander dans Bomel, dans Gray, & dans Dole.

Madame la Dauphine qui n'avoit point encor veu la Foire de Saint Germain, y alla Mardy dernier, apres avoir dîné au Palais Royal, où Son Alesse Royale traita Monseigneur le Dauphin. Ce fut de là que ce jeune Prince, accompagné de cette Princesse, de Monsieur, de Madame, & de Mademoiselle, se rendirent chez M^r Malo pour la Représentation & les Intermedes en musique de la Comédie d'*Ambition*, dont je vous ay déjà parlé dans cette Lettre. On

leur servit une superbe Collation dans quarante Corbeilles d'argent. Toute cette auguste Cour n'en fut pas moins satisfaite que du compliment de M^r Malo, Conseiller au Parlement de Mets. Ils sont trois Freres, dont l'un est Conseiller à la Grand' Chambre, & l'autre Abbé.

Le Roy qui aime à récompenser les Personnes de Lettres & de Vertu, aussi-bien que ceux qui le servent dans ses Armées, estant informé du mérite singulier de M^r

Picot, Docteur & Professeur de Sorbonne, luy a donné depuis peu l'Abbaye d'Hermieres à dix lieues de Paris. C'est un Homme d'une érudition profonde, & qui mene une vie tres-exemplaire.

Sa Majesté a aussi donné, sur la Nomination de Monsieur, l'Abbaye de Braine à M^r l'Abbé Merille. Comme il possedoit celle de la Cour-Dieu, il l'a remise entre les mains de S. A. R. qui en a gratifié M^r l'Abbé Fages Docteur de Sorbonne, l'un de

de ses Aumôniers de quartier. L'Abbaye de Braine est située dans le Bourg de ce nom entre Filmes & Soissons, dans le Duché de Valois. Elle est de l'Ordre de Prémontré.

M^r le Chevalier des Gouttes, Commandant l'un des Vaisseaux de Sa Majesté, fit ses Vœux au Temple ces jours passez, entre les mains de M^r le Bailly Colbert, qui luy donna l'Habit. M^r le Chevalier de Noailles luy mit l'Eperon d'or.

M^r l'Evesque d'Aire, &c.

Fevrier 1681.

Ff

devant Abbé de Fromentieres, avoit esté choisy pour prêcher devant Leurs Majestez, trois fois la semaine pendant le Carême; mais une indisposition imprévue ne luy ayant pas permis de satisfaire à ce glorieux employ, & tous les bons Prédicateurs estant choisis pour remplir les Chaires de Paris, le Roy qui n'en a voulu oster aucun tout à fait à ses Sujets, en a nommé plusieurs qui prendront tour à tour la place de ce Prélat. Ces divers Prédicateurs qui doivent prêcher à S. Germain, sont le Pere Gaillard Jesuite (il y prêcha Dimanche dernier, avec grand succès;) le Pere Chaussier, Provincial des Jacobins, le Pere Baudran, le Pere Me-

nestrier, le Pere Patotiller, tous trois Jesuites; le Pere Hubert, Prestre de l'Oratoire; Dom Jean de S. Laurens, Feuillant; M^r l'Evesque d'Autun. M^r l'Abbé de Brou-Feydeau, Aumônier du Roy, doit prêcher le jour de la Cene; & M^r l'Evesque de Condom, le jour de Pasques.

On fait une Loterie à S. Germain, qui ne devoit estre que de deux cens mille francs; mais l'exacte fidelité qui s'y observe, ayant obligé un tres-grand nombre de Particuliers à y porter de l'argent, on a esté obligé de la faire de cent mille Ecus. Elle seroit peut-estre d'une somme encor plus considerable, si on vouloit toujours recevoir. Le gros Lot sera de cent mille

340 MER. GAL.

francs. Je vous le souhaite si vous y avez envoyé de l'argent, comme ont fait beaucoup de Personnes de Province, & suis vostre, &c.

A Paris ce 28. Fevrier 1681.

Dans l'Article de ma dernière Lettre où il est parlé des Commanderies de S. Lazare, Page 38. ligne 4. *au lieu de M. le Comte du Luc, Capitaine de Vaisseau, lisez de Galere.* Dans la même Page, ligne 6. *au lieu de M. Rangoulin, lisez M. de Cogolin.* Page 44. ligne 11. *au lieu de M. Daille, Mousquetaire Blanc, lisez Mousquetaire Noir.* Page 49. ligne 5. *au lieu de M. de Guigneville, Capitaine Reformé dans Sainte-Maure, lisez M. de Guigneville, Major de Lichtemberg en Alsace.*



